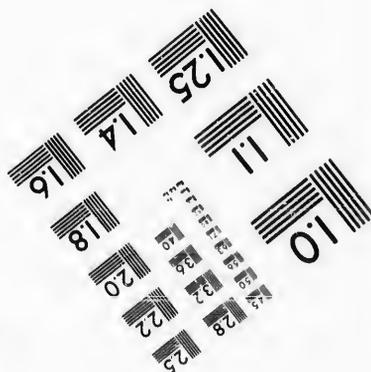
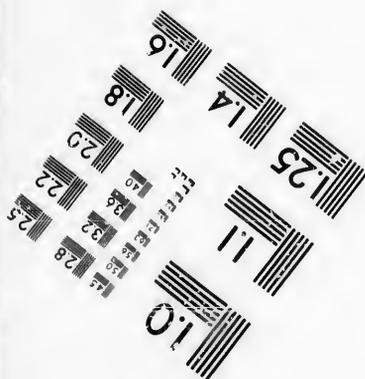
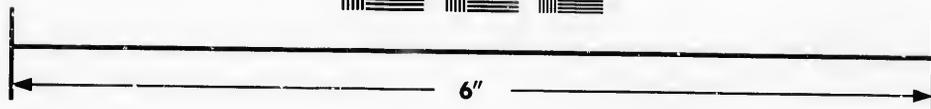
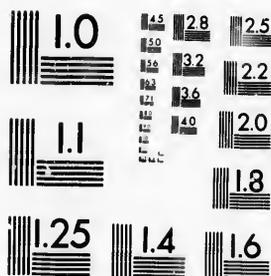


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

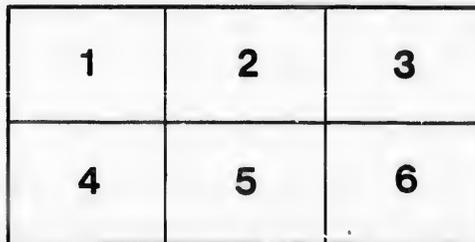
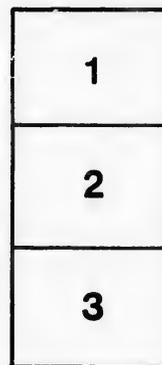
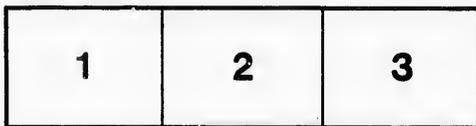
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

B.e.

Ble
34

SITUATION ÉCONOMIQUE

DU

CANADA

PAR

M. J. de BERNARD de FAUCONVAL

Consul général de Belgique à Ottawa.

Extrait du RECUEIL CONSULAIRE BELGE

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

ÉDITEUR

45, RUE DU POINÇON, 45

1898

r

co

de

co

co

G

F

CANADA.

Agents officiels de Belgique :

J. de Bernard de Fauconval, consul général (fédération canadienne et colonie de Terre-Neuve). Résidence : *Ottawa*.

CALGARY. — *E.-H. Rouleau*, consul (territoires du Nord-Ouest).

HALIFAX. — *A.-E. Curren*, consul (provinces de Nouveau Brunswick, de Nouvelle-Écosse et de l'île du Prince-Édouard).

MONTREAL. — *J. Joseph* $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{2}$ 1^{re} cl., consul; *F.-B. Mathys*, vice-consul.

OTTAWA. — *H.-A. Bate*, vice-consul (comté de Carleton).

QUÉBEC. — *A.-C. Joseph*, consul (partie de la province de Québec qui comprend les districts judiciaires d'Arthabaska, Beauce, Chicoutimi, Gaspé, Kamouraska, Montmagny, Québec, Rimouski, Saguenay, Saint-François et Trois-Rivières).

SAINT-JOHN (Nouveau-Brunswick). — *Ch. Visart de Bury*, vice-consul.

SAINT-JOHN'S (Terre-Neuve). — *H.-E. Hayward*, consul.

VANCOUVER. — *J.-W. Whitehead*, vice-consul.

VICTORIA. — *Th.-R. Smith*, consul (Colombie britannique).

Rapport du Consulat général à Ottawa.

Ottawa, le 4^{er} octob e 1898.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur la situation économique du Canada; j'ai utilisé, pour sa rédaction, certaines informations qui m'ont été fournies par MM. E.-H. Rouleau, consul de Belgique à Calgary, A.-C. Joseph, consul à Québec et Th. R. Smith, consul à Victoria (Colombie britannique).

Dans mes études de l'année dernière, je me suis attaché à traiter

en détail certaines provinces du Dominion ⁽¹⁾; le présent travail a un caractère plus général. Les renseignements qu'il renferme sont exposés en cinq chapitres : agriculture et colonisation; mines et forêts; pêche et chasse; industries diverses; navigation et commerce.

I. — AGRICULTURE ET COLONISATION.

Agriculture et élevage.

L'agriculture et l'élevage représentent les premières ressources du Dominion, la prospérité du pays en dépend.

Au point de vue agricole, on peut diviser le Canada en deux grandes zones, les provinces de l'Est et les provinces de l'Ouest.

Les provinces de l'Est étant bien peuplées et le sol, sauf dans l'Ontario et la vallée du Saint-Laurent, y étant relativement pauvre, ne conviennent nullement à la grande culture. Les terres y sont généralement exploitées en parcelles de 30 à 100 acres et les fermiers pratiquent, surtout dans le voisinage des grandes villes, la culture mixte intensive. L'élevage et l'engraissement du bétail pour la boucherie, ainsi que la possession de nombreuses vaches laitières fournissant, avec les écuries des villes, le fumier nécessaire pour alimenter les forces productives du sol, l'usage d'engrais chimiques est, si pas nul, au moins très restreint. Les fermes situées loin des centres populeux sont en général peu prospères; le foin, l'avoine et la pomme de terre sont les seuls produits cultivés, et bien souvent leur marché est limité aux chantiers pour l'exploitation des bois, qui achètent le foin et l'avoine pour nourrir les nombreux chevaux qu'ils emploient.

Dans l'Ouest, pays au sol vierge, la méthode de culture est toute différente; les fermes ont une étendue de 160 acres au moins dans le Manitoba et de 320 acres dans les territoires du Nord-Ouest. La terre, généralement très fertile, est cultivée avec peu de soins; pour avoir une récolte, les fermiers se contentent de retourner le sol et d'ensemencer. Plusieurs exploitations sur une très grande échelle ont échoué. En général, les cultivateurs qui s'en tiennent à

(1) Voir *Recueil consulaire*, tome 95, page 5 (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, île du Prince-Edouard, province de Québec), et tome 97, p. 129 (provinces d'Ontario et de Manitoba)

une étendue de terres moyenne et qui font, en même temps que la culture, l'élevage du bétail, ont le plus de chances de réussir. Cette combinaison leur permet d'utiliser plus avantageusement la paille et d'autres produits secondaires de la ferme qui, dans ces contrées, sont ordinairement gaspillés. Le bétail constitue au surplus une précieuse ressource quand les intempéries font manquer une récolte.

Les territoires du Nord-Ouest et la Colombie-britannique n'ayant pas été traités dans mes rapports de l'année dernière, j'en profite pour parler avec quelques détails de ces contrées du Dominion.

Les territoires du Nord-Ouest présentent de sérieux obstacles au développement de l'agriculture et de la colonisation. Ces immenses prairies sont exposées aux ravages du feu, des gelées précoces et tardives, des cyclones et des vents continus qui, vers l'époque des semailles et des récoltes, durent quelquefois plusieurs semaines. La plantation d'arbres remédie en partie à ces fléaux, mais elle ne réussit pas toujours; au commencement du printemps, il y a parfois des journées très chaudes suivies le soir de fortes gelées qui tuent l'arbre ou en affaiblissent la croissance. La sécheresse et le manque d'irrigations sont d'autres désavantages; on les surmonte en partie par un système de jachère d'été. L'expérience a prouvé que cette méthode de culture fournit un approvisionnement d'humidité qui, ajoutée à la pluie qui peut tomber, rend le sol capable de donner une bonne récolte. Avant qu'on eut inauguré ce système, il y avait dans les territoires du Nord-Ouest des cultivateurs qui parfois ne récoltaient que deux ou trois boisseaux de blé par acre; maintenant on obtient rarement moins de 20 et souvent de 35 à 45 boisseaux par acre.

Les semailles se font vers le milieu d'avril et la récolte du 15 août à la première semaine de septembre. Le *froment* est la céréale la plus cultivée, et c'est la variété appelée « *fife rouge* » qui donne les meilleurs résultats; sur terrains jachérés, on en récolte en moyenne de 30 à 35 boisseaux par acre; sur chaume on peut obtenir de 20 à 25 boisseaux, si le temps est suffisamment humide. On cultive aussi l'avoine et l'orge, mais ordinairement sur chaume, ce qui donne un rendement moyen de 30 à 40 boisseaux par acre, alors que sur jachère l'avoine donne 75 à 80, l'orge 70 et les pois 40 boisseaux par acre.

Le prix obtenu pour le froment y est relativement bas; l'année

dernière, les cultivateurs ont fait de 65 à 70 cents par boisseau, mais la moyenne est de 60 cents. L'avoine se vend en moyenne 25 et l'orge 36 cents par boisseau.

La culture *des plantes fourragères* présente beaucoup de difficultés. Le trèfle ne résiste pas à l'hiver, les betteraves sont souvent affectées par les gelées précoces, ce qui les fait pourrir, mais les navets et la pomme de terre réussissent bien. Comme graminée fourragère, le brome inerme est la seule qui résiste bien aux rigueurs du climat. Le brome fournit un excellent fourrage, tant à l'état vert que comme foin; il donne un rendement de 1 1/2 à 2 tonnes les années sèches et jusqu'à 3 1/2 tonnes dans les années exceptionnellement bonnes.

L'hiver on conserve *les plantes à racines* dans des fosses couvertes de paille, de terre et de fumier; elles constituent avec le foin, la paille hachée et l'ensilage du maïs, la seule nourriture du bétail.

L'engraissement du *bétail* est peu prospère dans les territoires du Nord-Ouest. A la ferme expérimentale d'Indian-Head, on a cependant obtenu de bons résultats; l'hiver dernier on y a engraisé 12 bêtes à cornes qui ont été vendues ce printemps à 3.60 dollars les 100 livres, soit le double du prix d'achat; le coût de l'alimentation s'élevait au tiers de celui-ci.

L'élevage des *porcs* ne présente pas de difficultés; on les nourrit ordinairement avec le blé gelé ou du blé de rebut séparé à l'élevateur.

Pour l'éleveur du *mouton*, les plus grands obstacles sont les loups, les intempéries et le bas prix causé par l'éloignement du marché.

Il est à noter que ces considérations sont générales; les territoires du Nord-Ouest sont immenses et présentent par le fait même une grande variété de terrains et de climats; par exemple, les terres à proximité des cours d'eau sont meilleures et plus facilement irrigables que les autres, en outre, la contrée appelée Alberta est protégée contre les ravages d'hivers rigoureux par la longue chaîne des Montagnes-Rocheuses dont elle est bordée à l'ouest. Aussi y rencontre-t-on d'importants troupeaux de bêtes à cornes, de chevaux et de moutons parcourant les prairies en liberté et passant l'hiver sans abri. Néanmoins, leur conservation dépend des caprices du climat et il n'est pas rare qu'une tempête de neige un peu prolongée en fasse périr un nombre considérable.

Les endroits les plus propices à l'agriculture dans les territoires du Nord-Ouest sont : le district d'Edmonton et la vallée de la rivière Saskatchewan, où il existe des centres prospères, tels que Battleford, qui a de riches terres et fait un élevage considérable de bêtes à cornes; Prince-Albert, district propre surtout à la culture, mais ne convenant pas à l'élevage en grand. C'est dans le sud de l'Alberta que l'élevage en grand réussit le mieux.

L'Assiniboïa est moins favorable pour la colonisation, sauf à l'est dans la vallée de la rivière Qui-Appelle, qui est boisée et a un climat moins rigoureux.

Les territoires du Nord-Ouest comptent une vingtaine de *beurreries* dont la principale est à Indian-Head.

Pour bien réussir dans ces contrées, un fermier doit posséder au moins 320 acres de terres, la nécessité du jachéage l'oblige à cultiver de grandes étendues. Au Manitoba un cultivateur peut prospérer sur une ferme de 160 acres, tandis que dans le Nord-Ouest il serait obligé de quitter le pays au bout de cinq ans, surtout s'il ne s'occupait que de la culture du grain.

Pour travailler une ferme de 320 acres, il faut 6 chevaux et 2 hommes, soit deux attelages de trois chevaux pour mettre les charrues ou les machines en mouvement. Un seul attelage peut jachérer de 80 à 100 acres durant un été. Il suffit donc pour les commençants de se procurer un attelage avec les machines nécessaires.

Dans le Nord-Ouest, on peut obtenir des terres gratuites de la Couronne; celles qui appartiennent au chemin de fer Canadien-Pacifique se vendent depuis 3 dollars l'acre suivant leur situation. Quelquefois aussi on y trouve à acheter des fermes déjà en exploitation à des prix souvent très avantageux. Ce dernier mode de s'établir est à recommander à ceux qui possèdent un petit capital, ils auront ainsi un rendement immédiat et seront dispensés des ennuis du défrichement.

Un avantage sérieux de l'ouest Canadien, c'est qu'on y jouit, contrairement à ce qui existe dans l'ouest Américain, d'une réelle sécurité. La police montée du Nord-Ouest est bien organisée, de sorte que la loi y est respectée et que peu de méfaits restent impunis.

La *Colombie britannique* est un pays très pittoresque, enclavé entre les Montagnes-Rocheuses et l'océan Pacifique, il est parsemé

de nombreux lacs et sillonné d'un grand nombre de rivières, dont la principale est la rivière Fraser. Toutes ces eaux sont fameuses par l'énorme quantité de poissons et surtout de saumon fu qu'elles contiennent.

Les altitudes étant très différentes en Colombie britannique, les climats y sont également très variés. Il y a des zones presque arides où la pluie est très rare, mais à l'ouest de la chaîne des Cascades, y compris l'île Vancouver, le climat se prête bien à l'agriculture. Protégés au nord par les montagnes et favorisés à l'ouest par le courant du Japon, ces plateaux et ces vallées jouissent d'un climat doux, suffisamment humide pour permettre la culture des céréales, des fruits et, en général, de toutes les plantes des pays tempérés. Les vallées du Fraser et de la Chilliwack contiennent environ 200,000 acres de terres cultivables vraiment bonnes.

L'ondulation des terrains permet de cultiver avec sélection; les vallées sont humides, les pentes le sont moins et les plateaux ont une atmosphère sèche; certains produits viennent bien dans l'humidité, tandis que d'autres exigent un air plus sec. Sur les hauteurs, au surplus, on est souvent à l'abri d'insectes et de cryptogames qu'on rencontre dans la vallée. La ferme expérimentale d'Agassiz fait des expériences très intéressantes dans ce sens; certains fruits donnaient des résultats médiocres au fond d'une vallée, tandis que d'autres y poussaient à merveille. Les groseilliers, par exemple, avaient à souffrir du mildew dans la plaine, tandis que la même variété, plantée à 800 pieds de hauteur, en était absolument exempte. Pour éclairer les agriculteurs, les résultats des expériences de la ferme expérimentale sont largement divulgués.

Le sol est en général très fertile; sur les plateaux, il est de texture plus fine que dans les vallées et convient admirablement à la culture fruitière, les changements subits de température dus à l'humidité n'y existant pas comme dans la vallée. En Colombie, les gelées précoces ou tardives ne se font pas sentir.

Les principaux *fruits* cultivés en Colombie britannique sont :

Les pommes dont certaines variétés telles que les Preston, Golden, Southern Beauty, York et Imperial réussissent fort bien. Les pommes de la Colombie britannique sont cependant considérées comme inférieures à celles de l'Ontario.

Les poires, les prunes, les cerises, les fraises, les gadelles, les groseilles, les raisins réussissent également bien.

Les pêches et les abricots, dont la fleur et le fruit sont très tendres, réussissent aussi si le temps est favorable, mais la récolte en est incertaine; une averse du printemps suffit quelquefois pour faire manquer une récolte. En général, les fruits à maturation hâtive réussissent le mieux, tandis que les fruits d'hiver ne réussissent pas.

Lord Aberdeen, l'ancien gouverneur général du Canada, possède deux belles propriétés en Colombie britannique, l'une à Guisachan, l'autre à Coldstream. Il y cultive les fruits avec beaucoup de succès; la production de ses vergers de Coldstream, qui mesurent 120 acres, est estimée pour cette année déjà à plus de 50.000 kilogrammes, malgré le jeune âge des arbres.

Quant aux *céréales*, l'orge et l'avoine donnent de très bons résultats, le froment des résultats plus médiocres, le n° 1 dur du Nord-Ouest n'y donne que le n° 2. Il n'est pas cultivé pour l'exportation, mais pour l'usage domestique. Il y existe une trentaine de moulins à farine, dont trois dans la vallée d'Okamagan.

Le *houblon* réussit bien, ainsi que les *pois* et le *maïs* pour l'ensilage. A sa ferme de Coldstream, lord Aberdeen cultive 70 acres de houblon de fort bonne qualité.

Les plantes *fourragères* et les *racines*, telles que la pomme de terre, les navets et les betteraves réussissent également fort bien. La pomme de terre donne un rendement moyen de 300 à 400 boisseaux par acre, les navets et les betteraves de 800 à 1,200 boisseaux par acre.

Le *foin*, et surtout le mil, donne un rendement qui varie de 4 à 5 tonnes l'acre.

Le *tabac* est surtout cultivé à Kelowna, où il existe une manufacture de cigares. Des ateliers de préparation de tabac existent aussi à New-Westminster.

En général, la Colombie britannique présente un climat supérieur et une plus grande variété de culture que le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest. Mais là où le feu n'a pas passé le défrichement est difficile, les forêts sont vierges et les arbres séculaires.

L'*élève du bétail* se fait pour l'usage domestique, on ne s'est encore guère livré à l'exploitation laitière commerciale. La pro-

vince ne compte qu'une seule fromagerie située à Chilliwack; il y a des beurreries à Chilliwack, à Ladners, à New-Westminster et deux autres dans l'île Vancouver. La beurrerie de New-Westminster produit 250 livres de beurre par jour, sur une production totale quotidienne en Colombie de 1,200 livres.

Un autre avantage pour la Colombie, c'est que l'eau y est très bonne et exempte de toute matière minérale, contrairement à celle du Nord-Ouest qui est presque toujours alcaline.

L'ouverture de la région du Klondyke et le développement de l'exploitation minière et forestière sont de nature à étendre le marché de la Colombie britannique et à donner plus d'essor à la colonisation et à l'agriculture.

Ayant exposé en détail la situation agricole dans ces deux provinces, je reprends mes considérations sur l'agriculture du Dominion en général.

Produits végétaux. — L'année 1898 a été exceptionnellement abondante; la récolte des céréales est estimée à 50 millions de boisseaux pour le Manitoba seul, qui est le véritable grenier du Canada. On y estime la production du froment à plus de 25 millions de boisseaux, celle de l'avoine à plus de 18 millions, de l'orge à près de 5 millions, du seigle, de la graine de lin et des pois à 500,000 boisseaux, etc. Dans les territoires du Nord-Ouest, la production du froment est estimée à environ 7 millions de boisseaux.

Dans l'Ontario et les autres provinces de l'Est, la récolte a été également fort bonne. L'Ontario a cultivé cette année plus d'un million d'acres de froment, donnant environ 25 millions de boisseaux. La superficie cultivée 1898 a été la plus grande depuis 1883 et le rendement en froment est le plus élevé qui ait été atteint.

Pour les provinces de l'Ouest (Manitoba et territoires du Nord-Ouest), la récolte du froment de 1898 a donné environ 32 millions de boisseaux.

Voici le rendement des quatre années précédentes :

| ANNÉES. | Boisseaux. | ANNÉES. | Boisseaux. |
|----------------|------------|----------------|------------|
| 1894 | 17,172,883 | 1896 | 14,371,806 |
| 1895 | 31,775,038 | 1897 | 18,261,250 |

On peut attribuer les augmentations de cette année au temps favorable et peut-être aussi aux spéculations de Joseph Leiter, qui, en faisant monter les prix, ont encouragé les fermiers à ensemençer de plus grandes étendues. La superficie cultivée en froment cette année au Manitoba est de 1,488,232 acres, soit environ 200,000 acres de plus qu'en 1897.

Le froment canadien, connu sous le nom de « hard red n° 1 », est de bonne qualité et possède un grand pouvoir de panification.

En 1897, le Canada a exporté les quantités suivantes de céréales, de pois et de fèves :

| PRODUITS. | Quantité. Boisseaux. | Valeur totale. Dollars. | Vers la Belgique. Dollars. |
|--------------------|-------------------------|-------------------------------|----------------------------------|
| Froment | 13,141,338 | 9,265,326 | 44,377 |
| Avoine | 7,247,994 | 1,825,721 | 95,459 |
| Maïs | 7,229,897 | 2,749,953 | 41,765 |
| Orge | 1,831,094 | 566,505 | 6,500 |
| Seigle | 482,157 | 226,000 | 20,359 |
| Sarrasin | 479,555 | 181,733 | 12,033 |
| Fèves | 264,744 | 195,543 | — |
| Pois | 4,121,069 | 2,410,928 | 67,543 |

C'est la Grande-Bretagne qui reçoit la plus grande partie de ces exportations.

Au Canada même, les grains alimentent l'industrie fort considérable de la *minoterie*. L'exportation des farines s'est élevée comme suit :

| | Quantité. | Valeur. |
|-----------------------------|-----------------|--------------------|
| Farine de froment | 481,764 barils. | 1,720,364 dollars. |
| » de maïs | 712 » | 1,884 » |
| » d'avoine | 153,865 » | 468,399 » |
| » diverses | 4,208 » | 10,593 » |

La Belgique n'a pas participé à ce commerce.

Une grande partie du houblon, de l'orge et du seigle produits au Canada est utilisée dans les nombreuses et importantes *brasseries*, *malteries* et *distilleries* qu'on rencontre principalement dans l'Ontario et dans la province de Québec. Les produits de ces industries sont consommés dans le pays même; l'exportation n'a été que de 16,294 gallons de bière, valant 8,222 dollars; 155,902 gallons de whisky, valant 444,758 dollars; 12,562 gallons de genièvre valant 4,742 dollars.

Par contre, le Canada a importé 113,318 gallons de bière, valant 38,669 dollars, dont pour 52 dollars de Belgique; 324,969 gallons de whisky valant 535,661 dollars; 168,015 gallons de genièvre, valant 974,908 dollars, dont pour 4 dollars seulement de Belgique.

L'Allemagne n'accorde pas au Canada le traitement de la nation la plus favorisée; il en résulte que les États-Unis ont les avantages suivants sur le Canada, en ce qui concerne les droits d'entrée dans le Zollverein :

Droits payés par les États-Unis et par le Canada par 1,000 kilogrammes :

| | États-Unis. | Canada. |
|------------------|-------------|-----------|
| Froment. | 35 mares. | 50 mares. |
| Seigle | 35 » | 50 » |
| Avoine | 28 » | 40 » |
| Orge. | 20 » | 22 1/2 » |
| Pois. | 15 » | 20 » |

En monnaies et mesures américaines, la différence en défaveur des grains canadiens est de : 9.82 cents par 60 livres de froment, 9.16 cents par 56 livres de seigle, 4.19 cents par 32 livres d'avoine, 1.31 cent par 48 livres d'orge et 3.27 cents par 60 livres de pois.

La mesure prise par le gouvernement allemand rend la concurrence des grains du Canada impossible sur les marchés de l'Allemagne. L'exportation des céréales, qui constituait la majeure partie de la valeur de plus de 5 millions de francs de marchandises canadiennes expédiées vers l'Allemagne en 1897, peut être considérée comme perdue. Cette situation a causé un grand désappointement dans le monde commercial du Canada; l'exportation de grains vers l'Allemagne devenait chaque année plus importante et ce pays était regardé par les hommes d'affaires comme un marché d'avenir pour le Dominion, non seulement pour le froment, l'orge et l'avoine, mais surtout pour le seigle, les pois et le sarrasin qu'on place plus facilement sur les marchés allemands que sur les marchés anglais. Cela est tellement vrai que la ligne de navigation de Hambourg avait l'intention de doubler son service dès la période de l'expédition des grains, mais dans les conditions actuelles, le service mensuel sera maintenu et les grains

américains remplaceront les cargaisons de grains canadiens.

Le *foin* et les *plantes fourragères* ont en général donné une bonne récolte cette année. L'an dernier, le Canada a exporté 113,750 tonnes de foin valant 999,238 dollars.

Le *tabac* a été cultivé, cette année, sur une grande échelle. Les mesures de protection du gouvernement ont eu pour effet de faire produire par le Canada presque assez de tabac pour sa propre consommation. On estime la production à 10 millions de livres dans les deux provinces d'Ontario et de Québec; les quatre cinquièmes proviennent des deux comtés ontariens d'Essex et de Kent.

Ces deux comtés ont cultivé, en 1898, plus de 6,000 acres de tabac dont la valeur est estimée à 1,250,000 dollars. C'est actuellement la culture la plus rémunératrice. La récolte donne en moyenne 1,200 livres par acre et le prix payé en 1897 fut de 11 cents la livre, soit 132 dollars par acre; en comptant 40 dollars de frais par acre, il reste 92 dollars de bénéfices (soit environ 460 francs par 40 $\frac{1}{2}$ ares), ce qui représente plus de quatre fois les profits que donne la culture du froment. Il est évident que l'augmentation de la production ne tardera pas à réduire ces bénéfices à un taux normal.

Le tabac réussit le mieux dans les districts de l'Ontario, dont le climat est favorable, mais on le cultive aussi avec succès dans la province de Québec, au Manitoba, notamment à Bruxelles, et en Colombie britannique. La variété principalement cultivée dans l'Ontario est le « White-Burley », tandis que dans la province de Québec on cultive surtout le « Sud Leaf ».

La *betterave sucrière* a été essayée partout dans le Dominion, mais elle ne semble pouvoir donner de bons résultats que dans la partie de l'Ontario où il y a une température douce et constante. Des essais ont été pratiqués cette année à Owen-Sound; leurs résultats ne me sont pas encore connus.

Le *lin* est cultivé soit pour la fibre, soit pour la graine.

Le Canada a exporté: 38,022 quintaux de fibre de lin, valant 304,652 dollars, provenant des provinces de Québec et d'Ontario; 147,164 boisseaux de graine de lin provenant d'à peu près toutes les régions du Dominion et dont la valeur est de 125,392 dollars. Le prix de la graine de lin provenant du Nord-Ouest est de 96 $\frac{1}{2}$ à 97 cents le boisseau.

Fruits. — Pour les détails sur l'importante industrie de la production fruitière, je renvoie les intéressés à mon rapport sur l'Ontario (1). Je me bornerai à ajouter que, cette année, la récolte a été très médiocre. L'Ontario compte plus de 6 millions de pommiers qui ont rapporté en 1896 (année d'abondance) près de 56 millions de boisseaux de pommes. Mais cette année, la pluie ayant occasionné des dégâts durant la floraison et plus tard la sécheresse ayant arrêté le développement des fruits pendant que les chenilles et les insectes faisaient des ravages, la production n'a pas atteint la moyenne ordinaire. Les pommes d'hiver sont spécialement peu abondantes. Niagara, le district le plus largement intéressé dans la production fruitière, a été le plus éprouvé, la récolte n'y a pas atteint la moitié de ce qu'elle était l'année dernière.

Quelques expériences ont encore été faites pour le transport des pommes sur les marchés anglais. Elles ont démontré que, pour y amener en bon état les pommes précoces et tendres, il faut absolument les transporter en compartiments frigorifiques, tandis que, pour des qualités plus tardives et plus dures, il suffit de les mettre dans des barils et des compartiments bien aérés où la température ne dépasse pas 50 degrés Fahrenheit.

Le Canada a exporté en 1897 :

| FRUITS. | Quantité. | Valeur | |
|----------------------------------|-------------------|---------------------|----------------------------------|
| | | totale. Dollars. | vers la Belgique. Dollars. |
| Pommes sèches | 5,550,003 livres. | 179,664 | 275 |
| » fraîches | 1,665,139 barils. | 2,503,637 | 640 |
| Baies et petits fruits | — | 132,296 | — |
| Fruits en conserves | — | 142,729 | 800 |
| Tous autres | — | 196,054 | — |

Le Canada importe annuellement pour environ 65,000 dollars d'arbres fruitiers qui provenaient autrefois presque tous des États-Unis, mais actuellement l'importation d'arbres américains fait l'objet d'une interdiction, mesure de préservation contre le kermès de San-José.

(1) Voir *Recueil consulaire*, tome 99, p. 140.

La valeur totale des exportations de produits agricoles végétaux s'est élevée à 17,982,646 dollars.

Animaux. — On rencontre au Canada différentes *racés bovines*. La race indigène ou race commune est généralement de peu de valeur commerciale, bien qu'elle soit capable de rendre de bons services. Les animaux importés sont les plus recherchés par les fermiers aisés et on en obtient les meilleurs prix.

Les races Ayrshire, Jersey, Holstein et Guernsey sont importées ou élevées pour la production laitière. Les Durham, Hereford, Devon, Galloway et Polled Angus sont principalement destinées à l'engraissement. La vache Ayrshire répond le mieux aux besoins généraux et est considérée comme la plus profitable pour le fermier ordinaire. En un mot, les meilleurs fermiers étant Anglais, ils aiment à s'occuper des races bovines, d'ailleurs fort perfectionnées, de la mère patrie.

Au Canada, comme dans beaucoup d'autres pays, la tuberculose est le principal fléau du bétail; elle existe un peu partout dans le pays, mais surtout en Nouvelle-Écosse et dans le district de Prince-Albert (au nord-ouest).

Le fait que l'hiver dernier on a dû abattre une partie du troupeau de la ferme expérimentale centrale et plusieurs autres animaux pour cause de tuberculose, et le zèle avec lequel le gouvernement fait rechercher les moyens de l'extirper, semblent prouver que les germes de cette néfaste maladie n'ont pas cessé d'exister parmi le bétail canadien.

Néanmoins, le Dr Mc Eachran, inspecteur vétérinaire en chef de l'État, affirme que dans un espace de douze mois, il n'a pas reçu plus de 40 rapports de cas de tuberculose et que, si l'on considère le grand nombre de têtes de bétail existant au Canada, il s'y trouve moins de tuberculose que dans beaucoup d'autres pays. Mais on doit se demander si dans un pays aussi vaste, où l'inspection doit être fort difficile, il y a moyen de se rendre exactement compte de l'extension de la maladie, d'autant plus que les intéressés ont tout intérêt à cacher l'existence de celle-ci.

En tout cas, le Dr Mc Eachran compte pouvoir extirper la maladie, même sans de très grands frais. Voici les moyens qu'il propose : une somme de 100,000 dollars serait affectée annuellement à l'examen et à l'abatage des animaux tuberculeux. On

enlèverait d'abord les animaux fortement atteints, aux autres on ferait subir l'épreuve de la tuberculine et on abattrait ceux qu'on trouverait encore malades. Ensuite on désinfecterait l'établissement et l'année suivante on recommencerait la même opération. En trois ou quatre ans, le Dr Mc Eachran espérerait de cette façon exterminer complètement la maladie. La somme initiale de 100,000 dollars pourrait être diminuée chaque année. Les intéressés recevraient comme indemnité 50 p. c. de la valeur de l'animal sain.

Toutefois, le ministre de l'Agriculture trouve la somme de 100,000 dollars (plus de 500,000 fr.) considérable et il semble disposé à adopter plutôt le système volontaire, qui consiste à inviter tous les propriétaires à faire subir à leurs animaux l'épreuve de la tuberculine, et si des cas de maladie sont découverts, d'abattre les animaux atteints en allouant une compensation raisonnable. Le ministre semble donc compter sur le bon vouloir et l'intelligence des fermiers, mais les moyens proposés par M. Mc Eachran sont certainement plus radicaux et plus efficaces.

L'ancienne législation, encore en vigueur, pour l'extirpation de la tuberculose est insuffisante. Tout ce que le gouvernement peut faire, c'est de tenir en quarantaine les animaux atteints dans les étables ou dans un enclos. Le propriétaire des animaux ne peut lever cette quarantaine qu'en vertu d'un certificat d'un inspecteur vétérinaire, constatant que la maladie a disparu et que les locaux ont été désinfectés. Le gouvernement n'ordonne pas que les bestiaux atteints soient abattus et il ne paye aucune indemnité. Tout fermier qui en fait la demande au département de l'agriculture, peut faire soumettre ses troupeaux à l'épreuve de la tuberculine aux frais du gouvernement, mais il reste responsable du résultat.

Les moyens préventifs en vigueur contre la maladie sont les suivants : Tout animal mâle importé doit être soumis à l'épreuve de la tuberculine; de plus, il doit subir une quarantaine de 90 jours. D'autre part, dans une convention conclue entre le Canada et les États-Unis, il est stipulé que tous les animaux importés de part et d'autre ont à subir l'examen à la tuberculine. Or, comme les Canadiens exportent aux États-Unis beaucoup de bétail de race pure, ils sont amenés, dans leur intérêt, à soumettre leurs troupeaux entiers à l'épreuve.

L'exportation de bétail sur pied, de peaux et de viandes, s'est élevée comme suit en 1897 :

| | Valeur. |
|--|-----------------|
| Animaux d'un an et en dessous, 4,900 têtes | 30,645 dollars. |
| » de plus d'un an, 156,477 têtes | 7,128,954 » |
| Peaux. | 1,519,307 » |
| Viande de bœuf, conserves, langues | 413,000 » |

La Grande-Bretagne a reçu pour plus de 6 millions de dollars de bétail et les États-Unis pour environ 60,000 dollars.

61 têtes ont été importées pour l'amélioration de la race; elles valaient 6,217 dollars et venaient des États-Unis et de l'Angleterre.

L'industrie laitière est celle qui se développe le plus rapidement au Canada. Le ministre de l'agriculture, accompagné par M. Robertson, commissaire de l'Agriculture et des laiteries, s'est rendu récemment en Angleterre pour étudier le marché sur place et pour examiner tous les détails de l'emballage, des qualités préférées, du transport et de la mise sur le marché des différents produits agricoles. Les résultats de leur enquête sont largement publiés au Canada, et dans un pays sans préjugé ni routine, où on rencontre bon nombre de fermiers pratiques et intelligents, il n'est pas difficile d'introduire des innovations. La généreuse initiative du ministre ne manquera donc pas de produire les meilleurs effets. C'est en préparant et en expédiant leurs produits d'après les exigences des consommateurs et les besoins du marché, que les Canadiens comptent conquérir une place prépondérante dans le commerce des produits de la laiterie en Angleterre. De semblables investigations sont fréquemment pratiquées, des personnes compétentes ont déjà été envoyées en France, au Danemark et dans d'autres pays, pour y étudier et tirer profit des moyens employés pour le développement des industries agricoles. Au surplus, un grand nombre d'autres mesures sont prises pour encourager ces industries et surtout l'industrie laitière, entre autres : L'enregistrement des beurrieres et des fromageries auxquelles on donne un numéro, ce qui a pour but d'établir sur le marche une spécialité des produits de chaque fabrique; les lois pour prévenir la fraude: les inspections des laiteries; les conférences aux fermiers; les expositions; les subsides aux associations agricoles; les transports rapides en compartiments frigorifiques; les entrepôts froids, etc., etc.

Les chiffres suivants montreront l'étonnant développement de l'industrie laitière au Canada:

En 1871, il y avait 353 fromageries produisant pour 1,602,000 dollars, il n'y avait aucune beurrerie; en 1881 il y avait 709 fromageries produisant pour 5,460,000 dollars et 46 beurreries; en 1891, il y avait 1,565 fromageries produisant pour 9,780,000 dollars et 170 beurreries produisant pour 1,018,000 dollars; en 1897-98, il y a 2,655 fromageries produisant pour 15,800,000 dollars et 559 beurreries produisant pour 3,018,600 dollars.

C'est dans l'Ontario que l'industrielaitière est la plus développée. Les exportations canadiennes d'articles de cette catégorie se sont élevées en 1897 aux chiffres suivants : beurre, 12,555,577 livres, valant 2,253,481 dollars, dont pour la Belgique 300 livres, valant 60 dollars; fromage, 171,402,193 livres, valant 15,262,750 dollars.

La Grande-Bretagne et Terre-Neuve sont les principaux marchés pour ces produits. Le premier de ces pays a reçu pour 2,075,510 dollars de beurre et pour 15,232,292 dollars de fromage.

On trouve au Canada des chevaux de races très diverses. Il y a d'abord le petit cheval indigène à crinière abondante et vigoureusement bâti, sur lequel les Indiens sauvages parcouraient jadis les immenses prairies.

Les autres races sont anglaises ou françaises, réparties dans les colonies suivant la nationalité d'origine des colons qui les occupent, ceux-ci préférant les animaux du pays natal, sans doute parce qu'ils en apprécient mieux les qualités.

Dans la province de Québec, on rencontre les différentes races françaises, notamment le petit cheval breton; sobre et dur à la fatigue, il rend de grands services dans ce pays montagneux. Il n'a cependant pas de valeur vénale; pour une trentaine de dollars on peut s'en procurer un fort bon. On trouve aussi dans cette province des chevaux normands et boulonnais, mais en petit nombre. Quelques éleveurs se sont occupés de l'introduction du percheron, mais les reproducteurs envoyés de France étant défectueux ou de deuxième ordre, la tentative n'a pas eu de succès. Dans la province d'Ontario et dans l'Ouest, on élève principalement les races anglaises telles que les Clydesdale, Shire, Suffolk-punch, Hackneys, Hunters.

Dans le Nord-Ouest on rencontre un peu toutes les races, tant américaines qu'anglaises. L'élève du cheval en liberté ne fait pas de progrès, on préfère le remplacer par le bétail qui donne de

meilleurs bénéfiques; au surplus, les chevaux, dans la fougue de leurs galops, battent le sol et abîment la prairie.

On trouve aussi un peu partout au Canada, le trotteur américain et le pur-sang anglais.

A part les chevaux de race pure, il y a une quantité d'animaux communs ou croisés sans valeur, connus sous le nom de « general purpose horses ».

Le commerce des chevaux se fait de la même façon qu'aux États-Unis; le principal élément pour l'appréciation d'un cheval de trait est le poids, tandis que pour un cheval léger c'est la vitesse; un cheval de valeur sera celui dont le poids approche de 2,000 livres ou celui qui fait le mille en peu de temps. La forme et l'action ne constituent que des qualités accessoires.

Le cheval belge est inconnu au Canada; j'ai néanmoins lieu de croire que si un éleveur voulait importer quelques beaux modèles de la race brabançonne, ses efforts seraient couronnés de succès. Toutefois, je ne puis considérer une telle opération comme lucrative pour l'élevage belge. Il est vrai qu'on offre ici de gros prix pour de bons reproducteurs, mais les Canadiens pourraient un jour venir, sur nos marchés avec leur descendance, réclamer capital et intérêts; les Américains nous servent d'exemple.

Au Canada, l'élevage n'est encouragé que par des expositions, des sociétés et des studbooks privés. Les primes ou les studbooks officiels n'existent pas.

Le Canada a exporté en 1897 : chevaux d'un an ou en dessous, 302, valant 23,237 dollars; chevaux de plus d'un an, 18,906, valant 1,928,834 dollars, dont 33, valant 4,950 dollars, vers la Belgique.

L'Angleterre et les États-Unis sont les principaux marchés; l'Angleterre en a reçu pour environ 1,400,000 dollars.

Le Canada a importé, pour l'amélioration de la race, 297 chevaux valant 113,585 dollars.

Les porcs sont l'objet d'un grand élevage au Canada; on y rencontre les races anglaises, Duroc Jersey, Yorkshire, Berkshire et Poland China.

Cet élevage donne lieu à l'importante industrie de la préparation du saindoux, du lard, des jambons et de la viande de porc. La Grande-Bretagne est le principal débouché pour ces produits, elle en reçoit annuellement pour près de 6 millions de dollars.

Voici le chiffre des exportations en 1897 :

| | Quantité. | Valeur. |
|--------------------------|-----------------|----------------|
| Porcs vivants. | 988 têtes. | 4,053 dollars. |
| Saindoux | 250,593 livres. | 18,428 » |
| Lard | 59,546,932 » | 5,060,502 » |
| Jambons (1) | 9,582,836 » | 783,298 » |
| Viande de porc | 4,391,898 » | 52,222 » |

44 porcs, valant 841 dollars, ont été importés pour l'amélioration de la race.

Comme importance, l'élevage des *moutons* vient après celui des porcs. Les principales races sont anglaises : South Downs, Shropshire, Leicester, Cotswold et Lincoln; on rencontre aussi des Mérinos. Les South Downs et les Shropshire sont considérés comme les plus profitables, résistant bien au climat et donnant une laine fine en même temps qu'une bonne viande.

Le Canada a exporté l'an dernier :

| | Quantité. | Valeur. |
|---|-------------------|------------------|
| Moutons d'un an et en dessous | 222,645 têtes. | 588,653 dollars. |
| » de plus d'un an. | 90,765 » | 413,358 » |
| Viande de mouton | 202,315 livres. | 11,413 » |
| Peaux de mouton. | 244,164 pièces. | 43,098 » |
| Laine | 7,857,657 livres. | 1,444,445 » |

260 moutons, valant 6,569 dollars, ont été importés pour l'amélioration de la race.

Les *animaux de basse-cour* donnent lieu à un élevage qui est surtout localisé dans les provinces d'Ontario et de Québec. Les entrepôts et les transports frigorifiques permettent de mettre de la volaille plumée en parfait état sur les marchés américains, anglais et canadiens. On fait actuellement beaucoup d'efforts pour développer cet élevage et pour favoriser l'exportation de ses produits.

Le ministre de l'agriculture vient de décider la création d'établissements d'engraissement forcé des poulets. Les poulets gavés approvisionneront le marché local et celui de Londres, spécialement à l'époque de la Noël. Deux établissements fonctionnent déjà, l'un à Québec, l'autre à Carleton; les autres seront établis dans l'Ontario et le Manitoba.

(1) Dont 6,528 livres, valant 594 dollars, pour la Belgique.

En 1897, les exportations ont été comme suit :

| | Quantité. | Valeur. |
|---------------------------|----------------------|------------------|
| Volaille vivante. | 34,634 têtes. | 445,983 dollars. |
| » plumée. | — | 56,792 » |
| Oeufs | 7,476,636 douzaines. | 978,479 » |

La Belgique a reçu 4,860 douzaines d'œufs, valant 621 dollars.

L'importation d'animaux de basse-cour, pour l'amélioration de la race, a atteint une valeur de 3,905 dollars.

La valeur totale des exportations d'animaux et de leurs produits s'est élevée, pendant l'exercice se terminant en juin 1897, à 39,245,252 dollars.

Enseignement agricole, fermes expérimentales. — L'agriculture est enseignée dans plusieurs écoles spéciales dont la principale est l'institut de Guelph (Ontario) qui est un véritable modèle (!); il y a d'autres écoles à Kingston (Ontario), à Sainte-Hyacinthe (Québec), etc.; toutes ces écoles ont des champs d'expérience.

Il existe au Canada cinq fermes expérimentales du gouvernement fédéral qui donnent la plus large publicité aux résultats de leurs expériences. Ce sont : la ferme expérimentale centrale d'Ottawa; celle de Nappan (Nouvelle-Écosse); celle de Brandon (Manitoba); celle d'Indian-Head (Nord-Ouest), et celle d'Agassiz (Colombie britannique).

En 1897, l'entretien de ces fermes a coûté au gouvernement fédéral les sommes suivantes : ferme centrale d'Ottawa, 31,939.51 dollars; ferme de Nappan, 7,714.76; de Brandon, 10,321.42; d'Indian-Head, 10,419.80; d'Agassiz, 8,749.53 dollars; distribution d'échantillons de graines expérimentées aux fermiers, 3,346.19; distribution de renseignements, de bulletins et de rapports, 5,008.79; total 77,500 dollars, soit plus de 406,875 francs.

Il existe, en outre, plusieurs fermes expérimentales provinciales et des champs d'expérience appartenant à des comtés et à des sociétés privées.

(!) Voir mon rapport spécial sur l'Ontario, tome 99, page 172.

Immigration et colonisation. — Dans mes derniers rapports⁽¹⁾, j'ai traité cette question avec tant de détails, qu'il ne me reste que peu à ajouter.

Les progrès commerciaux du Canada, depuis quelques années, ont été fort rapides, son commerce d'importation et d'exportation augmente chaque année, et cependant sa population croît lentement, malgré les dépenses considérables en réclames, en brochures et en agences, que le pays s'est imposées depuis vingt ans. Des efforts sont faits auprès du gouvernement fédéral, pour l'amener à réduire le prix du voyage d'Europe aux centres de colonisation et à ramener ainsi vers le Canada le courant d'émigration. Il est difficile de prévoir si le remède sera efficace. En tout cas, le ministre de l'intérieur vient de créer une nouvelle agence d'immigration ayant son siège à Anvers et à laquelle est proposé un Belge qui a résidé une trentaine d'années au Canada. Les colons belges, par leur activité et leur connaissance pratique de l'agriculture, sont particulièrement recherchés dans les différentes provinces du Dominion. Ceux qui se décideront à venir ici, sont assurés d'être bien accueillis. Mais pour avoir la certitude de réussir, il est indispensable, comme je l'ai déjà dit, d'être possesseur d'une petite somme d'argent. Les Belges établis au Canada sont généralement contents de leur sort et vivent dans une aisance et dans une indépendance qu'ils n'auraient pu trouver en Belgique en s'occupant d'agriculture. La plupart sont établis au Manitoba et dans le Nord Ouest, mais la province de Québec en compte aussi un bon nombre. Les plus entreprenants et les moins expérimentés réussissent d'ordinaire mieux dans l'Ouest, où la culture est facile et où ils jouissent d'une grande liberté. Les fermiers aux habitudes très paisibles ou désireux de conserver une existence se rapprochant de celle de la Belgique en habitant un pays peuplé, près de l'église ou de l'école, peuvent s'établir dans l'Est, mais l'acquisition de fermes et de terres, est plus onéreuse et le sol y est généralement moins fertile. Lorsque les colons s'établissent en groupe sous la conduite d'un homme expérimenté connaissant l'anglais, ou sous la direction d'un prêtre, comme cela s'est fait avec succès à Bruxelles et à Saint-Alphonse, au Manitoba, ils se dirigeront de préférence

(1) Voir *Recueil consulaire*, tome 95, page 5 et tome 97, page 129.

vers l'Ouest, où il est plus facile d'obtenir de bonnes terres, aisément défrichables et cultivables.

Voici le nombre d'immigrants arrivés en 1897 et en 1896 :

| | 1897. | 1896. |
|---------------------------------------|--------|--------|
| Total des arrivées. | 27,209 | 25,478 |
| En route pour les États-Unis. | 7,905 | 8,643 |
| Restés au Canada. | 19,304 | 16,835 |

Le nombre de « homesteads » ou fermes gratuites accordées par le gouvernement était de 1,857 en 1896 et de 2,406 en 1897, soit une augmentation de 549.

Le nombre de personnes qui se sont établies sur ces homesteads s'élevait à 5,556 individus en 1896 et à 7,404 en 1897, soit une augmentation de 1,848.

La plupart étaient Galiciens, Anglais, Américains ou Allemands.

D'un autre côté, la Compagnie du Canadian-Pacific a vendu, en 1898, une surface de terrain de colonisation sensiblement supérieure à celle vendue les années antérieures.

En 1896, cette surface s'élevait à 87,878 acres; en 1897, à 199,481 acres, et pendant les huit premiers mois de 1898, à 270,572 acres.

17 homesteads ont été accordés à des Belges en 1896 et 15 en 1897.

La valeur des effets d'immigrants importés en 1897-98 s'élevait à 2,826,000 dollars, soit 500,000 dollars de plus qu'en 1896-97 et 700,000 dollars de plus qu'en 1895-96.

II. — MINES ET FORÊTS.

Mines.

Dans les différents rapports et communications que j'ai eu l'occasion d'adresser à votre département, j'ai attiré l'attention des industriels belges sur les ressources minières du Canada et signalé la possibilité d'y créer de brillantes affaires. Quelques Belges ont organisé des compagnies pour l'extraction de minerais de plomb et de zinc dans les provinces de Québec et d'Ontario, et leurs efforts semblent devoir être couronnés prochainement d'un succès complet.

Je pense donc devoir répéter que c'est du côté minéral que nombre de Belges devraient surtout diriger leurs regards, au Cana-

da. La Belgique compte beaucoup d'ingénieurs des mines capables et actifs qui trouveraient ici de quoi exercer fructueusement leurs connaissances.

La *Colombie britannique* (1) vient en tête des provinces canadiennes comme valeur de production minière. Celle-ci est d'environ 64 p. c. de la production totale du Dominion; les proportions des autres provinces sont : Nouvelle-Écosse, 9 p. c.; Nord-Ouest et Yukon 13 p. c.; Ontario, 5 p. c.; Québec, 1 p. c.

Les chiffres suivants indiquent la valeur de la production des mines de la Colombie durant les dernières années :

| ANNEES. | Valeur. | ANNÉES. | Valeur. |
|-------------|--------------------|-------------|--------------------|
| 1890. . . . | 2,608,608 dollars. | 1894. . . . | 4,225,717 dollars. |
| 1891. . . . | 3,546,702 » | 1895. . . . | 5,635,302 » |
| 1892. . . . | 3,017,974 » | 1896. . . . | 7,446,427 » |
| 1893. . . . | 3,588,443 » | | |

Il est fort difficile de faire une étude complète d'une province aussi étendue, où les terrains miniers représentent une superficie de près de 400,000 milles carrés. Quoique d'aucuns assurent que tel ou tel district, qu'ils connaissent en particulier, contient de grandes richesses minières, on ne saurait dire au juste dans quelle partie de la province les minéraux sont le plus riches et le plus abondants. Il est au contraire évident qu'on n'est parvenu jusqu'ici qu'à une connaissance superficielle des richesses minières de ce pays.

Dans le district du Trail, on rencontre du quartz contenant de l'or et du cuivre; 175 concessions y ont été travaillées, dont 5 se sont transformées en mines. Les difficultés d'exploitation et le coût élevé du traitement et du transport sont cause du petit nombre de mines en exploitation. Le nouveau chemin de fer du Crow's Nest Pass paraît devoir donner plus d'essor à l'industrie minière de ce district. Rossland, qui est le centre du Trail, est déjà desservi par deux chemins de fer, le Colombia and Western Railway qui a son point terminus à la rivière Colombia, et le Red Mountain Railway qui met Rossland en communication avec deux lignes des États-Unis. Le minerai du Trail est traité dans les fonderies du Puget-Sound, de Montana, de Colorado et d'autres endroits des États-Unis.

Le district de Nelson (West Kootenay) n'est pas aussi prospère que celui du Trail, mais l'exploitation minière semble devoir y

(1) Les renseignements relatifs à la Colombie britannique ont été fournis par M. Smith, consul de Belgique à Victoria.

prendre, dans un avenir rapproché, un grand développement. Le minerai est en général le même que dans le Trail; on y a découvert aussi du quartz or-argent avec de la galène. Le chemin de fer Nelson & Fort Sheppard traverse cette contrée.

Le district de Slocan a pris un développement remarquable. Son étendue n'est que de 15 × 25 milles, et 50 mines de galène argentifère y sont actuellement en exploitation. Le minerai expédié en 1896 contenait en moyenne 117 onces d'argent par tonne et 52 p. c. de plomb; on estime le bénéfice net des propriétaires des mines à 75 dollars par tonne. Les veines sont situées sur des montagnes escarpées et peuvent être exploitées en creusant des tunnels, de sorte que pour obtenir un rendement rémunérateur, il ne faut qu'un petit capital. Des chemins de fer mettent les mines en communication avec la rivière Colombia et le lac Kootenay, d'où il y a un service de bateaux menant au Canadian Pacific Railway et à différentes lignes des États-Unis.

Le district d'East Kootenay n'a pas encore attiré beaucoup l'attention. Il est cependant riche en or, argent, plomb, cuivre, houille, ainsi qu'en sources d'huile minérale. Les voies de transport et le combustible à bon marché fait défaut, mais l'achèvement du chemin de fer du Crow's Nest Pass fera bientôt disparaître ces inconvénients.

Dans le district de Yale, près de Boundary Creek, il y a de riches dépôts de minerai aurifère; plusieurs concessions de mines y ont été accordées, mais le manque de voies de transport a retardé les opérations.

Le district de Lilloet a déjà également révélé une grande richesse minière.

Dans le district de Cariboo, de fortes sommes ont été dépensées pour les travaux miniers, principalement en travaux hydrauliques. L'exploitation des mines au moyen d'élévateurs hydrauliques a été faite avec succès, mais le dragage des rivières est encore à l'état d'expérience; on y a consacré de grandes sommes sans résultat. On prétend toutefois avoir découvert d'immenses quantités de sables aurifères dans les lits, maintenant à sec, d'anciens ruisseaux et rivières.

Dans le district d'Omineca, qui fait partie de celui de Cariboo, des élévateurs hydrauliques sont en construction. Les perspectives doivent y être fort bonnes puisqu'on y entreprend de pareils

travaux, alors qu'un sac de farine de 50 livres s'y vend 12.50 dollars.

L'avenir de Cariboo dépend de meilleures voies de communication et l'on attend beaucoup de bien du projet de construction d'un chemin de fer de Bute-Inlet à Quesnelle.

Le district de Cassiar est situé au nord de Cariboo; c'est un territoire immense peu connu, dont plusieurs cours d'eau possèdent de riches placers.

Les découvertes dans l'intérieur, spécialement dans le Kootenay, tiennent les mineurs éloignés des côtes et des îles, qui, par suite de leur situation favorable, mériteraient cependant de fixer l'attention.

Dans les îles Texada et Ialdez, l'or a été exploité, et les recherches en ont donné des quantités encourageantes.

Les îles Vancouver et Queen-Charlotte sont riches en or et en cuivre; la dernière renferme aussi des dépôts de fer et d'argent.

La Colombie britannique contient aussi des mines de fer et des mines de charbon fort riches. Ce qui manque pour mettre à profit les immenses richesses minières de cette province, ce sont des bras, des capitaux et des voies de communication.

Dans l'*Ontario*, de grands efforts sont tentés pour augmenter la production. En 1896, on a créé 26 compagnies minières, au capital total de 15,600,000 dollars. Il est difficile toutefois de connaître la valeur exacte du capital investi, les actions se vendant parfois au cinquième de leur valeur au pair (2 cents par dollar).

Cette façon de faire les capitaux est, du reste, générale dans tout le Dominion, mais elle est surtout en usage dans les entreprises minières.

La production des minéraux, pour l'ensemble du Dominion, a doublé en valeur durant la décade 1886-1896, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après :

| | 1886. | 1896. |
|---------------------------------|---------------------|---------------------|
| Production métallique | 2,133,474 dollars. | 8,039,640 dollars. |
| " non métallique | 9,595,334 " | 15,087,665 " |
| Divers | 854,524 " | 500,000 " |
| Totaux | 42,583,332 dollars. | 23,627,305 dollars. |

L'exportation totale des produits des mines s'est élevée pendant l'année 1896-97 au chiffre de 11,550,087 dollars, dont 11 millions

298,915 dollars de produits canadiens et 251,172 dollars de produits étrangers; en 1897-98, elle a atteint 14,223,938 dollars, dont 13,9986,55 de produits canadiens et 225,283 dollars de produits étrangers. L'augmentation en produits indigènes a donc été de 2,699,740 dollars.

Les statistiques détaillées pour l'année fiscale 1897-98 n'étant pas encore publiées, je dois me borner à donner celles de 1896-97 :

| PRODUITS. | Quantité. | Valeur. |
|---------------------|--------------------|------------------|
| Asbeste | 40,969 tonnes. | 510,917 dollars. |
| Charbon. | 4,102,067 » | 3,330,017 » |
| Gypse | 430,540 » | 483,376 » |
| Cuivre | 10,130,347 livres. | 550,462 » |
| Plomb | 30,423,540 » | 524,181 » |
| Nickel | 7,527,472 » | 498,515 » |
| Argent | 4,097,242 onces. | 2,613,173 » |
| Ocres | 535,474 livres. | 6,081 » |
| Mica. | 479,016 » | 61,998 » |
| Fer | 1,320 » | 2,492 » |
| Manganèse | 81 tonnes. | 4,348 » |
| Pyrites | 45,673 » | 29,403 » |
| Or | — | 2,804,401 » |

L'asbeste provient des prairies de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie britannique; il est exporté aux Etats-Unis, en Allemagne et en Angleterre.

Le charbon exporté a été surtout acheté par les Américains, 961,223 tonnes, et l'île de Terre-Neuve, 74,173 tonnes; la part de la Belgique a été de 200 tonnes, valant 600 dollars.

On estime à environ 97,200 milles carrés, l'étendue des gisements houillers du Canada, abstraction faite des bassins connus, mais encore inexplorés, du Grand-Nord.

Les différents charbonnages sont ceux : de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick; des territoires de l'Ouest; des Montagnes-Rocheuses et de la Colombie anglaise.

Dans mes rapports antérieurs (1), j'ai donné des détails concernant les premiers de ces charbonnages. Ceux des Montagnes-Rocheuses ne seront bien connus qu'après l'achèvement du chemin de fer en construction et l'exploration de ces contrées.

Les différents bassins houillers de la Colombie anglaise cou-

(1) Recueil consulaire, tome 95, page 5.

vrent une surface de 13,700-milles carrés; les charbonnages actuellement exploités sont ceux de l'île Vancouver, au nombre de quatre, situés à Nanaïmo, à Wellington et à Comox. La production de ces charbonnages a passé de 81,000 tonnes en 1874 à 1,002,268 tonnes en 1896 et l'exportation de 50,671 à 680,799 tonnes.

Pour l'ensemble du Canada, il y a également augmentation de la production : 3,292,547 tonnes en 1892 et 3,743,234 tonnes en 1896.

Le *cuivre* est exploité principalement dans la Colombie britannique, dans l'Ontario et dans la province de Québec; il s'exporte à l'état de minerai et de mattes, pour la plus grande partie aux États-Unis et très peu vers l'Angleterre. Les saumons de cuivre, qui proviennent presque exclusivement de l'Ontario, sont entièrement pris par les Américains.

La production de cuivre de l'Ontario a été, en 1897, de 2,750 tonnes, valant 200,067 dollars.

Le *plomb* en minerai a été exclusivement exporté l'an dernier aux États-Unis, soit 30,033,360 livres valant 522,077 dollars, de la Colombie britannique, et 20,000 livres valant 250 dollars de l'Ontario; le plomb en saumon venant de la province de Québec (70,144 livres, valant 1,854 dollars) a été envoyé en Angleterre.

Les mines de Calumet, exploitées par des Belges, vont donner une nouvelle activité à l'exportation, principalement vers la Belgique, du plomb sous forme de galène; plusieurs milliers de tonnes ont déjà été expédiées pour notre pays dans le courant de cette année.

Les produits des mines de Bannockburn (Ontario), qui appartiennent également en grande partie à des Belges, vont être traités partiellement à Medoc (Ontario).

Malgré la richesse de ses mines de plomb, le Canada, faute d'établissements pour le traitement du minerai, est obligé d'importer le plomb métallique dont il a besoin. Cette importation s'est élevée en 1896-97 à 257,540 dollars, malgré le droit de 25 p. c. *ad valorem* dont elle est frappée.

Dans la Colombie britannique, aux mines Hall, à Nelson, des fourneaux de réduction des minerais de plomb ont été construits, mais ne seront pas mis à feu avant le 15 janvier prochain.

Le *nickel* provient surtout des mines de Sudbury (Ontario).

Le principal acheteur sont les États-Unis qui l'importent sous forme de minerai, mattes ou speiss.

L'extraction du minerai de Sudbury est faite actuellement par deux compagnies, la Canadian Copper C^o et la Trill Mining and Manufacturing C^o. La première se borne à concentrer le minerai sous forme de mattes pour le faire traiter ensuite à New-Jersey (États-Unis), au prix de 6 à 9 1/2 cents la livre, par la Oxford Copper C^o.

Afin de conserver au Canada le bénéfice de l'affinerie, une compagnie nouvelle s'est organisée, sous le nom de Nickel-Steel Company, qui propose au gouvernement fédéral de créer les usines nécessaires, à condition de frapper d'un droit d'exportation les minerais et mattes de nickel. Cette compagnie, constituée au capital de 5 millions de dollars, dont 500,000 sont déjà souscrits, s'engage à fabriquer par jour, 1,000 tonnes de billettes d'acier et d'acier-nickel valant au minimum 40,000 dollars. Comme on le sait, l'acier-nickel jouit de la propriété d'allier une grande légèreté à une dureté extrême, qui rend son emploi tout indiqué dans la construction des plaques de blindage des navires cuirassés. Ce mélange est, en outre, inattaquable par les eaux salées, ce qui a provoqué l'emploi de rails d'acier-nickel dans les marais salés de l'Inde.

The Carnegie Company a fondé à Pittsburg (États-Unis) une usine avec un capital de 5 millions de dollars et The Bethlehem Iron works (Pensylvanie) a consacré un capital de la même importance également à Bethlehem, pour la production de l'acier-nickel qui est vendu aux États-Unis, à l'Allemagne et à la Russie. Ces usines importent leur minerai de nickel du Canada.

Une grande pression est donc faite sur le gouvernement fédéral pour l'amener à frapper d'un droit d'exportation les minerais de nickel, malgré l'avis défavorable du Canadian Mining Institute. Cette institution prétend que le droit de sortie aurait pour seul résultat de favoriser les mines de la Nouvelle Calédonie (dont la production, en progrès constant, peut suffire aux besoins du monde entier) et de ruiner The Canadian Copper C^o, organisée au capital de 2,500,000 dollars et qui exploite les trois mines de Copper Cliff, Stobie et Evans. Il est à remarquer que les autres compagnies, telles que The Dominion Mineral C^o, The Murray Mine and Smelter, fondée par la puissante firme anglaise Vivian et la Drury

Nickel Company, ont disparu ou fait faillite. La production de nickel au Canada est, du reste, en décroissance. Voici des chiffres qui permettent de faire la comparaison des résultats obtenus par les deux pays producteurs :

| | Nouvelle-Calédonie. | Canada. |
|---------------|---------------------|---------------|
| 1894. | 2,422 tonnes. | 2,226 tonnes. |
| 1895. | 2,518 » | 1,746 » |
| 1896. | 2,972 » | 1,544 » |

Sur une production de 4,097,212 livres, valant 2,613,173 dollars d'*argent* métallique, et contenu dans du minerai, la part de la Colombie britannique s'est élevée à 4,095,072 livres valant 2,612,348 dollars; le reste vient de l'Ontario. Cet argent a été exporté presque entièrement aux États-Unis, soit 4,050,185 livres, valant 2,586,367 dollars, le reste a été dirigé sur l'Angleterre.

X Les mines de *mica* sont fort nombreuses, mais l'extraction n'est pas considérable. La demande à l'étranger du mica canadien est toujours faible. Il est exporté vers les États-Unis (463,353 livres, valant 61,435 dollars) et un peu vers l'Angleterre (3,242 livres, valant 443 dollars) et l'Allemagne (3,421 livres, valant 120 dollars).

(A plusieurs reprises, j'ai mis des producteurs de mica du Canada en relation avec des industriels belges, mais jusqu'à présent les transactions ont été insignifiantes.

(Dans mes communications antérieures, je me suis beaucoup étendu sur le minerai de *fer* et je crois inutile d'appeler de nouveau l'attention sur les richesses que le Canada possède sous ce rapport.

Le haut fourneau d'Hamilton (Ontario) a produit, en 1897, 24,011 tonnes de fonte valant 288,128 dollars; le minerai traité: 54,686 tonnes, venait des États-Unis (34,722 tonnes) et du comté de Hastings (Ontario) (19,964 tonnes); il consistait en hématite des mines de Médoc, en fer magnétique des mines de Malone et Calabogie.

L'*or* se rencontre presque partout au Canada, dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, d'Ontario, de Québec, de la Colombie britannique, de l'Ouest (Klondyke); on en a découvert également au Labrador.

(Les documents officiels manquent pour apprécier exactement l'*or* extrait jusqu'à présent du Klondyke. Tout ce que l'on sait,

c'est qu'il semble coûter très cher, sans compter les nombreuses vies humaines dont on a continuellement à déplorer la perte. On estime au maximum à 10 ou 12 millions de dollars la production de cette année, ce qui est peu, étant données les dépenses énormes qu'ont dû s'imposer pour arriver là les 60,000 à 70,000 prospecteurs. On sait déjà que les deux tiers des claims dans le Bonanza Creek sont sans valeur. L'Eldorado vaut un peu mieux, mais, en réalité, on n'a découvert de l'or en quantité payante que dans les vallées des rivières Klondyke et Indian. Si l'on ne découvre rien de mieux, Dawson City pourrait redevenir avant peu un simple poste d'Indiens sauvages.

Je joins à ce rapport les derniers règlements concernant les concessions minières du Yukon et les dragages des rivières aurifères (1).

De nombreuses compagnies anglaises, américaines et canadiennes se sont organisées en vue de l'exploitation des gisements aurifères dont il s'agit; ce n'est guère que l'année prochaine que l'on saura à quoi s'en tenir sur leurs opérations.

Plus de 100 compagnies de la Colombie britannique font coter leurs actions d'exploitations aurifères depuis 2 cents jusqu'à 6.50 dollars; les districts qui comptent le plus grand nombre de ces compagnies sont: Tail Creek 44, Slocan 35, Cariboo 6, Lillioot 6, Vancouver 6, Texada 5, etc.

Il résulte des derniers travaux exécutés par ordre du gouvernement de la Colombie britannique, que l'on estime à 3,000 milles carrés la superficie occupée par les quartzites aurifères et les sables d'alluvions aurifères. Les districts les plus riches sont ceux de Wine Harbour, Stormont, Sherbrooke, Tangier, Montagu Waverley, Renfrew, Oldham, Uniacke, Cariboo, Brookfield, Whiteburn, Malaga, Fifteen Mile Stream et Salmon River.

Dans les territoires du Nord-Ouest, sur la rivière Saskatchewan, on fait une exploitation assez sérieuse du métal précieux. Avec un lavage des plus primitifs, les colons y obtiennent de 2 à 20 francs par jour.

Le bureau des mines d'Halifax a bien voulu m'envoyer le détail de l'extraction, depuis 1869, des différentes mines aurifères de la Nouvelle-Écosse. En voici le résumé: quartz aurifère broyé,

(1) A consulter au *Musée commercial*.

1,057,371 tonnes; rendement, 654,919 onces valant, à raison de 19 dollars l'once, 12,643,495 dollars.

Dans la province de Québec, les sables et quartz aurifères abondent également et sont plus ou moins riches, mais vu l'incertitude et l'irrégularité des rapports des compagnies, il est difficile d'apprécier la quantité exacte d'or produite. Les seuls chiffres officiels qui existent sont les suivants : valeur de la production jusqu'en 1846, 300 dollars; de 1847 à 1850, 1,100; en 1863, 18,000; en 1866, 8,700; en 1867, 31,000; de 1868 à 1878, 89,024; en 1880, 48,653; en 1887, 56,375; autres années, 303,856.

Toutefois, ce chiffre est bien inférieur à la production réelle, selon l'avis général des inspecteurs, qui évaluent le total de l'or recueilli dans la province à 2 millions de dollars au minimum.

La fabrication du *ciment* fait des progrès dans l'Ontario, tant en ce qui concerne le ciment naturel que le ciment Portland. Quatre fabriques, employant environ 70 ouvriers, ont produit, en 1897, pour 76,123 dollars de ciment naturel; tandis que deux autres usines, avec 161 ouvriers en moyenne, ont produit pendant la même année, pour 170,302 dollars de ciment Portland. La production totale a passé en quatre ans (1894 à 1897) de 85,903 barils, valant 109,834 dollars, à 181,495 barils, valant 246,425 dollars. C'est la production du ciment Portland qui a surtout augmenté; de 30,580 barils elle est montée à 96,825 barils; celle du ciment naturel a passé de 55,323 à 84,670 barils. Le ciment naturel a surtout été employé dans la construction des rues et des trottoirs des villes; les fabriques de ce produit sont établies près de Niagara. Les usines à ciment Portland les plus connues sont celle de Shallow Lake (comté de Grey) et celle de Napance Mills. La première est exploitée par the Owen-Sound Portland Cement Company; sa marque de fabrique est connue sous le nom de « Samson »; elle peut produire 300 barils par jour. L'usine de Napance Mills appartient à la Rathbarn Co; elle a pour marque de fabrique « Star » et peut produire 350 barils par jour. Cette dernière compagnie fabrique encore un autre produit appelé « Silica Portland ».

La protection du gouvernement fédéral, qui favorise beaucoup l'emploi des produits canadiens, semble devoir donner de l'essor à la fabrication du ciment. Jusqu'à présent ce sont la Belgique,

l'Angleterre et l'Allemagne qui approvisionnent le Canada de ciment naturel et Portland, pour la plus grande partie.

En 1896, l'importation totale était de 205,186 barils de ciment Portland, valant 240,388 dollars, soit : 93,307 barils provenant de l'Angleterre, 79,674, de la Belgique, 12,814, de l'Allemagne, 11,112, de la France et 8,278 des États-Unis. Sur cette quantité 8,175 barils seulement furent utilisés par l'Ontario, tandis que la province de Québec en consomma 156,219.

En 1897, l'importation du ciment Portland a été de 210,871 barils, valant 252,587 dollars ; elle se répartit comme suit :

| PROVENANCE. | Quantité. | Valeur. |
|---------------------------|----------------|------------------|
| Grande-Bretagne | 89,907 barils. | 110,612 dollars. |
| BELGIQUE. | 77,608 » | 78,252 » |
| France | 3,218 » | 3,163 » |
| Allemagne | 17,001 » | 22,281 » |
| États-Unis | 23,137 » | 38,279 » |

En 1896, il a été importé 5,800 barils de ciment hydraulique et une quantité d'autres ciments ordinaires.

En 1897, il a été importé 2,494 barils de ciment hydraulique, valant 3,937 dollars, provenant de l'Angleterre et des États-Unis. La Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Allemagne ont, en outre, importé pour 4,318 dollars de ciments non spécialement dénommés.

Le commerce de ciments importés est en ce moment dans une situation fort satisfaisante; il y a une grande demande pour la marchandise, tandis que les stocks disponibles sont relativement limités. Vers la fin de septembre, les prix cotés étaient de 2.25 à 2.40 dollars le baril pour les marques anglaises, de 2.35 à 2.55 dollars pour les marques allemandes et de 1.85 à 2.05 dollars pour les marques belges. Jusqu'au 29 septembre, l'importation de 1898 s'élevait déjà à 190,805 barils de ciments belges et allemands et 26,140 barils de ciments anglais.

On reproche aux ciments canadiens de ne pas être de qualité uniforme; d'excellents produits sont souvent suivis de produits très médiocres. Les travaux de maçonnerie du canal Welland et du tunnel Saint-Clair sont admirablement conservés, quoique faits avec du ciment canadien, tandis que d'autres travaux importants faits avec le même ciment ont dû être recommencés. Les usines

cherchent donc à améliorer leurs produits et à arriver ainsi à avoir une plus grande part dans les fournitures officielles.

C'est par le port de Montréal que se fait principalement l'importation du ciment.

L'Ontario a exporté du *pétrole*, mais en faible quantité, la production ayant été presque entièrement consommée sur place.

Des puits forés dans l'Ouest pour trouver des huiles minérales, ont donné des résultats favorables. Jusqu'à présent, toutefois, c'est l'Ontario qui reste le grand producteur; en 1897, sa production a été de 25,556,591 gallons, valant 1,067,128 dollars. Ce pétrole a été raffiné dans les six établissements: Imperial Oil Co; The Bushnell Oil Co; The Petrolia Crude Oil and Trading Co; The National Oil Works (à Petrolia); The Empress Oil Co (à London, Ontario).

Ces six raffineries ont produit les quantités suivantes :

| | Quantité. | Valeur. |
|------------------------------|---------------------------|--------------------|
| Huile d'éclairage | 10,891,337 gallons. | 1,131,083 dollars. |
| » de graissage | 1,959,810 » | 199,755 » |
| Benzine et naphte | 949,344 » | 77,340 » |
| Gaz, goudron | 8,021,633 » | 281,134 » |
| Paraffine, bougies | 2,139,278 livres. | 88,378 » |
| | Valeur totale. . . . | 1,777,591 dollars. |
| | En 1896. . . . | 1,953,295 » |
| | Diminution en 1897. . . . | 177,704 dollars. |

Des types nombreux d'appareils pour le gaz *acétylène* ont été étudiés et construits. Les dangers d'explosion sont beaucoup réduits, grâce aux perfectionnements réalisés, et ce genre d'éclairage commence à se répandre dans tout le Canada.

Huit compagnies se sont organisées pour la construction de générateurs d'acétylène. Ce sont: J. Wallace & sons, à Hamilton; The Niagara Falls Acetylene gas machine Co, à Niagara Falls; Leishman & Maundrell, à Woodstock; The Hamilton Acetylene gas machine Co, à Hamilton; The Guelph Acetylene gas Co, à Guelph; The Acetylene lighting Co, à Saint-Mary's; The Acetylene lighting Co, à London; The Welland Acetylene gas Co, à Welland.

Certaines de ces compagnies ont réussi à placer des appareils, tant dans l'Ontario qu'aux États-Unis et au Mexique, pour tout genre d'éclairage.

Le prix de ces machines varie d'après les dimensions du générateur; il y en a depuis 15 becs valant 40 dollars jusqu'à 150 becs valant 145 dollars.

L'acétylène employé dans l'Ontario provient surtout du carbure de calcium fabriqué par The Wilson Carbide Works Co, à Sainte Catherine (Ontario), au prix de 3 cents la livre. Les derniers essais mettant le prix de cet éclairage par l'acétylène à 7/25 cent par heure pour un pouvoir éclairant de 25 bougies.

La compagnie Wilson a produit l'année dernière 574 tonnes de carbure de calcium, à 60 dollars la tonne. De cette quantité, 745,817 livres furent exportées et 401,566 livres vendues au Canada.

A Ottawa, on étudie en ce moment la construction d'une grande usine pour la fabrication du carbure de calcium, d'après une récente invention, avec la sciure de bois et le bois de rebut qu'on jetait auparavant dans la rivière.

Pour ce qui regarde le *gypse*, les *feldspaths* et la *molybdénite*, on trouvera des renseignements dans ma communication publiée dans le *Bulletin commercial* du 27 août 1898.

Pour le *cobalt*, le *graphite*, les *eaux minérales*, le *gaz naturel* et les *matériaux de construction*, on peut consulter mes rapports sur l'Ontario et la province de Québec; pour le *sel*, celui sur le Manitoba; pour l'*antimoine*, l'*amiante*, les *pyrites*, la *baryte*, le *calcaire*, les *ocres* et les *argiles*, ceux qui s'occupent de la Nouvelle-Écosse et de la province de Québec.

Pour le *koalin*, les *phosphates*, la *pièce à savon*, la *tourbe*, celui sur la province de Québec.

Forêts.

La *Colombie britannique* étant la seule province productrice de bois dont je n'ai pas exposé antérieurement les richesses forestières, j'en parlerai ici avec quelques détails.

Sur la superficie totale de la *Colombie britannique*, qui est de 382,300 milles carrés, les forêts occupent 285,554 milles carrés, soit 74,69 p. c.

De tout le Dominion, la *Colombie* est, comme ensemble, la région la plus abondamment couverte de bois marchands de toutes espèces. Jusqu'à présent on n'y a abattu qu'une mince lisière de

bois et, sans les feux de forêts qui ont dévasté dans les zones sèches de l'intérieur des étendues considérables, l'approvisionnement du bois de commerce serait encore de près du double de ce qu'il est aujourd'hui. Sur les côtes, les ravages du feu ont été beaucoup moindres; c'est là que se trouve la plus grande quantité de bois de choix.

Jusqu'à l'Alaska, la côte est fortement boisée; la forêt suit les échancrures du rivage, les vallées des rivières et borde le flanc des montagnes.

Les concessions de coupes les plus importantes se trouvent sur l'île Vancouver, dans le district de Westminster, sur la côte à proximité des baies et sur les différentes îles.

Les principales essences rencontrées en Colombie britannique sont :

Le *pin Douglas*, quelquefois connu dans le commerce sous le nom de pin d'Orégon; il est répandu depuis la côte jusqu'au sommet des Montagnes-Rocheuses et jusqu'à la pointe nord de l'île Vancouver. Sur la côte il atteint d'énormes proportions et s'élève parfois jusqu'à une hauteur de 300 pieds, avec 50 pieds de circonférence à la base. En moyenne, les beaux arbres ont 50 pieds de tronc sans branches et 5 à 6 pieds de diamètre. Le pin Douglas convient bien pour les travaux de construction, où la résistance est nécessaire. Comme bois de sciage, il n'est pas assez fin et est de beaucoup inférieur au pin blanc de l'est du Canada.

Le *cèdre* se divise en deux espèces, le *cèdre rouge* (ou *cèdre géant*) et le *cèdre jaune* (ou *cyprés*). Le premier est apprécié dans le commerce pour les lambris et les bardeaux. Le *cèdre jaune* a plus de valeur; il est résistant, durable et susceptible d'un beau poli.

L'*épinette blanche* n'est pas très abondante et se trouve mêlée aux autres essences. Son bois est employé à la fabrication des barils, des caisses et boîtes d'emballage; il constitue aussi une excellente matière première pour la fabrication de la pâte de bois.

La *pruche* est commune et croît en abondance sur la côte. Comme elle sert aux mêmes usages que le pin Douglas, elle est peu exploitée et ne sera employée qu'après l'épuisement de celui-ci.

Le *pin blanc des montagnes* est assez rare.

Le *sapin* est fort répandu, mais n'a pas de valeur commerciale.

On rencontre aussi l'*if* et l'*épinette rouge*.

Telles sont les principales variétés des conifères de la Colombie britannique.

Parmi les arbres à feuilles décidues, on compte *l'érable à grandes feuilles*, *l'érable à branches inclinées*, *l'aune rouge*, *le pommier à bouquet*, *le chêne blanc*, *le tremble*, *l'arbousier*, *le mérisier*, *le saule*, *le peuplier*. L'érable, l'aune et l'arbousier font de beaux bois d'ébénisterie. Le peuplier peut servir à la fabrication du papier. Le chêne, noueux et rabougri, est de peu de valeur. Le pommier a de jolies proportions; on le trouve près des lacs et des rivières; sa présence dénote une grande fertilité du sol.

Ce qui caractérise les forêts de la Colombie britannique, c'est moins leur étendue que leur densité. On a extrait jusqu'à 500,000 pieds de bois d'une seul acre et le rendement moyen est d'environ 75,000 pieds par acre.

L'exportation de bois de la Colombie britannique s'est élevée en 1896-1897 aux chiffres suivants :

| | Quantité. | Valeur. |
|---------------------------------------|------------------|----------------|
| Lattes | 4,680,000 | 4,032 dollars. |
| Troncs | 5,829,000 pieds. | 4,280 » |
| Planches et madriers | 76,372,000 » | 665,575 » |
| Bois de construction divers | | 27,909 » |
| Pilotis | | 3,746 » |
| Poteaux. | | 12,946 » |
| Bardeaux | | 15,524 » |
| Autres articles en bois | | 2,295 » |

On estime la superficie boisée du Dominion à environ 150 millions d'acres, dont une grande partie a été ravagée par le feu.

L'industrie du bois traverse une crise, causée en grande partie par les droits élevés, imposés par les États-Unis sur les bois sciés. La province d'Ontario a usé de représailles en frappant d'un droit d'exportation les billots bruts que les scieries américaines sont obligées d'importer en grande quantité du Canada; il paraît qu'à la suite de la Conférence de Québec, une entente s'établira sur ce point entre l'Ontario et les États-Unis.

La Belgique fait avec le Canada un commerce de bois peu étendu ce qui provient surtout, m'assure-t-on, de la différence dans les dimensions en usage sur les deux marchés. Il est certain toutefois que certaines essences pourraient se placer facilement en Belgique.

Durant l'année fiscale, se terminant le 30 juin 1897, le Canada a exporté :

| | Quantité. | Valeur. Dollars. | Vers la Belgique. Dollars. |
|---|----------------------|---------------------|----------------------------------|
| Cendres et perlasse | 2,450 barils. | 50,932 | 388 |
| Autres alcalis. | — | 46,449 | — |
| Écorces à tanner. | — | 112,154 | — |
| Bois de tilleul | 861,000 pieds. | 41,656 | 375 |
| Bois de chauffage | 98,218 cordes. | 173,921 | — |
| Billots d'orme | 11,987,000 pieds. | 77,978 | — |
| » de pruche | 1,956,000 » | 13,730 | — |
| » de chêne | 184,000 » | 4,066 | — |
| » de pin. | 218,100,000 » | 1,832,352 | — |
| » de pruche | 18,914,000 » | 102,399 | — |
| » non énumérés spécialement. | — | 90,843 | — |
| Bois de commerce : chevrons | — | 24,594 | — |
| Madriers de pin | — | 13,266,087 | 1,944 |
| — de pruche | — | 7,094,185 | 429 |
| Bouts de madriers | — | 637,193 | — |
| Lattes | 427,144,000 | 471,341 | — |
| Perches | 1,157,000 | 8,405 | — |
| Piquets | 4,933,000 | 35,532 | — |
| Planches | 1,074,181,000 pieds. | 40,810,912 | 21,143 |
| Solives | 2,874,000 » | 23,531 | — |
| Voliges | 47,122,000 » | 414,443 | — |
| Douves (Standard) | 18,214,000 » | 94,906 | — |
| Autres douves et fonds | — | 604,525 | — |
| » bois de commerce non dé- nommés | — | 315,660 | 1,115 |
| Bois pour allumettes | — | 37,585 | — |
| Mâts et espars. | — | 2,926 | — |
| Pilotis. | — | 72,850 | — |
| Poteaux télégraphiques | — | 40,038 | — |
| » de cèdre et de pin rouge. | — | 54,537 | — |
| Autres poteaux | — | 16,626 | — |
| Bardeaux | — | 1,201,366 | — |
| Traverses et liens pour chemins de fer | — | 229,780 | — |
| Billes à douves | — | 38,634 | — |
| Douves pour boîte à sucre | — | 56,435 | — |
| Autres. | — | 24,191 | — |
| Bois équarris : | | | |
| Frêne | — | 194,080 | — |

| | Quantité. | Valeur. Dollars. | Vers la Belgique. Dollars. |
|--------------------------------------|-----------|---------------------|----------------------------------|
| Bouleau | — | 170,689 | — |
| Érable. | — | 3,280 | — |
| Chêne. | — | 516,514 | — |
| Pin rouge. | — | 52,439 | — |
| Pin blanc | — | 1,283,693 | — |
| Autres bois équarris | — | 26,352 | — |
| Bois pour la fabrication de la pâte. | — | 711,152 | — |
| Autres articles en bois | — | 104,070 | — |

La valeur totale de l'exportation des produits de la forêt s'est élevée à 31,258,729 dollars.

L'industrie de la *pulpe de bois* continue à se développer rapidement; de nouvelles usines sont construites et leurs produits se placent si facilement en Europe et en Amérique, que beaucoup de fabriques ont ordinairement toute leur production engagée un an d'avance. Il en résulte qu'il est souvent fort difficile d'entrer en relations avec ces usines, à moins d'avoir passé des contrats avec elles dès le début de leurs opérations. Il y a néanmoins des fabriques qui sont toujours disposées à faire des affaires.

Voici la liste des principales usines actuellement en opération : La Compagnie de pulpe de Chicoutimi, à Chicoutimi (Québec); The Laurentide pulp C^o, à Grande-Mère (Québec); Fl. Soucy, Old Lake Road, à Témiscouata (Québec); The Sault S^o Marie Pulp C^o, à Sault S^o Marie (Ontario); The Priordon paper mills, à Merriton (Ontario); Dominion pulp C^o, à Chatham (Nouveau-Brunswick); Lake Mégantic pulp C^o, à Lake Mégantic (Québec); Canada Paper C^o Ltd, à Montréal; The Milton pulp C^o, à Halifax (Nouvelle-Écosse); E.-B. Eddy, à Hull (Québec); The Sissiboo pulp mill, à Weymouth (Nouvelle-Écosse).

The Sault S^o Marie pulp C^o a une agence à Paris, 3, rue Laffite, et The Dominion pulp C^o en a une à Londres, 22, Budge Row, E. C.

Comme il est souvent avantageux d'entrer en relation avec des usines naissantes, je cite quelques adresses de compagnies qui vont commencer ou viennent de commencer leurs opérations : The Shawenigan Manufacturing C^o, à Shawenigan (Québec); The Sturgeon Falls pulp C^o, à Sturgeon Falls (Ontario); The Lake Bouchette pulp C^o, à Québec; The Dufferin Falls pulp C^o, à Mont-

réal; The Jacques Cartier pulp & paper Co, à Montréal; The Mispee pulp mill, près S^t Jean (Nouveau Brunswick).

L'usine de Mispee fonctionnera au plus tard en janvier 1899 et produira environ 60 tonnes de pulpe de bois par jour (pulpe mécanique).

Deux autres compagnies s'organisent à S^t Jean (Nouveau-Brunswick), également pour faire de la pulpe de bois. A la tête de l'une se trouvent MM. Georges Cushing, grand marchand de bois, et Robertson, ancien maire de S^t Jean. Cette compagnie construira ses usines à S^t Jean même et produira de la pulpe chimique. L'autre compagnie à la tête de laquelle se trouve le sénateur américain Protor et MM. James Manchester et George-F. Baird utilisera comme force motrice les chutes de Grand Falls, situées sur la Rivière de S^t Jean, à 520 milles de la ville de S^t Jean (Nouveau-Brunswick).

Enfin, une dernière compagnie s'organise à Parrsborro (Nouvelle-Écosse). La commune de Parrsboro lui a accordé un subside de 10,000 dollars.

Les fabricants de pulpe mènent en ce moment une campagne en vue d'obtenir l'établissement d'un droit d'exportation sur la pulpe, afin de favoriser l'établissement de l'industrie du papier au Canada. Ce droit serait en réalité dirigé contre la protection qu'accorde le tarif Dingley aux papeteries des États-Unis, dont un grand nombre sont obligées d'importer leur matière première du Canada. Comme cette campagne se produit à l'époque de la Conférence de Québec, elle a vraisemblablement pour but d'influencer les délégués et de les amener à proposer une diminution ou l'abolition des droits sur les papiers aux États-Unis. On comprend qu'une telle mesure favoriserait considérablement l'industrie du papier au Canada, où l'on produit la matière première sur place.

L'industrie des *meubles*, très importante, est principalement localisée dans l'est du Canada (voir mon rapport sur l'Ontario); les meubles fabriqués sont confortables et se vendent à de très bas prix; ils sont surtout utilisés dans le pays même.

L'exportation de pulpe de bois, de meubles et de bois manufacturés s'est élevée à une valeur de 1,652,317 dollars en 1897. En voici le détail: barils vides, 3,331 dollars; meubles, 115,863; portes et volets, 285,161; allumettes, 151,276; moulures et garnitures

16,121; seaux, cuves, barattes, 12,789; bobines et bois à bobines 85,770; bois manufacturés non dénommés, 240,047 (dont 130 dollars vers la Belgique); pulpe de bois, 741,595 dollars.

III. — PÊCHE ET CHASSE.

Pêche.

L'industrie de la pêche et de la préparation du poisson est une des plus importantes du Canada. Les établissements de pêche sont situés sur les côtes de l'océan Atlantique, de l'océan Pacifique et sur les bords des grands lacs de l'intérieur. On trouve au Canada toutes sortes de beaux poissons; les lacs contiennent même des espèces inconnues ailleurs.

La prise de 1897 a été évaluée à 22,783,546 dollars, somme qui constitue la plus grande valeur atteinte dans les dix dernières années.

Dans l'île du Prince-Édouard, sur les côtes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, il y a des établissements importants pour la mise en boîtes du homard, du saumon, etc. (On peut consulter à ce sujet mes rapports de l'année dernière.)

La Colombie britannique est spécialement connue pour son saumon fin qui abonde dans la rivière Fraser et ses tributaires (j'ai transmis au Département le 24 mai dernier, une communication dans laquelle on trouvera de plus amples renseignements sur l'industrie du saumon et les firmes qui s'en occupent en Colombie britannique) (1).

Le tableau suivant indique la quantité et la valeur du poisson pris et préparé en 1897 en Colombie britannique :

| | | |
|------------------------|-------------------|------------------|
| Saumon frais | 1,814,500 livres. | 484,450 dollars. |
| » en boîtes | 49,274,188 » | 4,927,419 » |
| » saumuré | 8,011 barils. | 68,110 » |
| » fumé | 85,969 livres. | 8,597 » |
| Truite | 64,300 » | 6,430 » |
| Flétan | 4,967,500 » | 98,375 » |
| Oulachans | 816,500 » | 41,900 » |
| Hareng | 481,650 » | 18,065 » |

(1) A consulter au *Musée commercial* (n° 34/345).

CANADA : PÊCHE.

| | | |
|--------------------------------|------------------|--------------------|
| Esturgeon | 1,137,696 livres | 56,885 dollars. |
| » caviar. | 38,397 » | 7,679 » |
| Fourrures de phoques | 30,440 pièces. | 304,100 » |
| Peaux de phoques | 5,000 » | 3,750 » |
| Loutres de mer. | 30 » | 6,000 » |
| Poissons divers | — | 410,105 » |
| Total. | | 6,138,865 dollars. |

En 1898, la pêche a été beaucoup moins bonne et, bien que les chiffres officiels aient été détruits dans l'incendie du bureau des statistiques à New-Westminster, on estime que la diminution sera très considérable, peut être de 25 à 33 p. c.

Pour l'ensemble du Dominion, les exportations de poissons se sont élevées, en 1897, à la valeur suivante :

| | |
|--|---------------------|
| Morue | 2,706,807 dollars. |
| Harang. | 365,586 » |
| Maquereau. | 225,894 » |
| Flétan | 104,183 » |
| Autres poissons de mer | 46,871 » |
| Huitres. | 2,806 » |
| Homard | 2,405,948 » |
| Boitte | 308 » |
| Saumon | 3,407,870 » |
| Poissons divers des lacs et des rivières | 805,951 » |
| Total pour les poissons. | 9,801,516 dollars. |
| Huile de poisson | 49,914 » |
| Fourrures ou peaux d'animaux marins | 462,893 » |
| Total des produits de la pêche. | 10,314,323 dollars. |

Chasse.

Le Canada constitue un excellent pays pour les amateurs de ce genre de sport, qui peuvent y trouver : le chevreuil, répandu un peu partout; le caribou, dans l'est de Québec et au lac Saint-Jean; l'élan, dans le nord de Québec et de l'Ontario, spécialement au nord du lac Témiscamingue; le bœuf musqué, à l'extrême nord des territoires du Nord-Ouest; le renne, au Labrador et dans le nord du Dominion; le petit ours noir, un peu partout et principalement dans les Laurentides; le grizzly en

Colombie britannique; le renard un peu partout; le loup au nord-ouest; le lièvre et les lapins un peu partout, mais peu abondants; la perdrix, le coq des bois, les canards sauvages, les bécassines, le pluvier, un peu partout; la poule des prairies, les oies, la caille, les faisans, la sarcelle au Manitoba et dans l'Ouest; le cerf Wapiti, la chèvre et la brebis des montagnes en Colombie britannique.

Dans le nord, le nord-est et le nord-ouest du Dominion, on trouve les différents animaux à fourrures, tels que le castor, la loutre, le rat musqué, le martin, etc. Beaucoup d'animaux à fourrure disparaissent et les gouvernements des provinces ont été obligés de prendre des mesures pour leur conservation; tel a été le cas entre autres pour le castor.

La chasse aux animaux à fourrures donne néanmoins lieu à un commerce considérable. Le Canada a exporté en 1896-97 : fourrures brutes pour 1,596,000 dollars; fourrures préparées, 98,306 dollars; fourrures travaillées, 12,560 dollars; total, 1 million 706,866 dollars.

Par contre, il y a eu une importation de fourrures préparées et travaillées pour une valeur de 396,498 dollars, dont pour 2,274 dollars de la Belgique. Il en résulte que le Canada importe une grande partie des fourrures travaillées dont il a besoin et que leur prix y est, malgré la production locale de fourrures brutes, au moins aussi élevé qu'en Belgique.

La chasse est libre au Canada, mais chaque province a des règlements de chasse pour l'ouverture et la fermeture des saisons, la protection des animaux dont la race s'éteint, etc. Les commissaires des terres de la Couronne fournissent ces renseignements; on peut aussi les trouver dans certaines brochures publiées par les compagnies de chemins de fer.

Quelques provinces font payer une patente aux chasseurs qui n'y sont pas résidents; elle est de 25 dollars dans la province de Québec, de 20 dans le Nouveau-Brunswick, de 5 dans le Nord-Ouest et de 50 dans le Manitoba. Il n'y en a pas dans les autres provinces. Pour éviter d'avoir à payer ces licences, il suffit ordinairement de se faire inviter par un ami; d'ailleurs, le pays est si étendu que le contrôle est presque impossible.

La pêche à la ligne est un autre sport largement pratiqué au Canada, durant la saison d'été. Les innombrables lacs renferment

toutes sortes de bons poissons, tels que la truite, l'achigan, le brochet, la barbotte, le poisson blanc, le poisson doré, la perche, le maskinouge, l'ouananiche, etc.

IV. — INDUSTRIES DIVERSES.

Le Canada n'est pas un pays essentiellement manufacturier. Les principales industries sont celles de l'agriculture, des mines, du bois et de la pêche; j'en ai exposé l'importance dans le courant de ce rapport.

Les autres industries sont pour la plupart créées ou soutenues par la protection; les plus prospères sont celles des machines agricoles, des bicyclettes et des machines à coudre, de la chaussure, des tanneries, de la laine, du coton, des orgues et des pianos, des cordages, des briques et de la poterie, des appareils de chauffage, etc.

C'est surtout dans l'Ontario et dans la province de Québec que ces industries sont localisées; j'en ai parlé en détail dans mes rapports sur ces provinces.

L'*industrie du coton* est en ce moment fort prospère, les fabriques sont incapables de satisfaire à la demande. Deux compagnies de Québec, la Montmorency Cotton C^o et la Riverside Manufacturing C^o, ayant chacune un capital de 200,000 dollars, ont fusionné et formeront dans l'avenir une seule compagnie sous la dénomination de The Montmorency Cotton Mills C^o, Ltd, au capital de 500,000 dollars. C'est en vue d'augmenter leur production afin de pouvoir exécuter toutes les commandes, que ces compagnies se sont réunies. Ces usines fabriquent la spécialité des cotons gris qu'elles exportent surtout en Chine. C'est la Dominion Cotton C^o, de Montréal, qui s'occupe surtout des cotons colorés.

L'*industrie des cordages* et principalement celle de la *ficelle à engerber*, ont traversé cette année une crise pénible. A l'exception de la manufacture de ficelle du pénitencier de Kingston, toutes les autres fabriques ont dû cesser leurs opérations; seules les fabriques de cordes, de câbles et de filets ont pu soutenir la lutte. Les principales causes de cette crise doivent être attribuées à l'abolition des droits d'entrée sur la ficelle à engerber, ainsi qu'à la grande quantité de ficelle importée des États-Unis avant la saison des récoltes. Il en est résulté une curieuse situation: l'année dernière, le prix moyen de la ficelle était de 6 1/2 à 7 cents la livre, prix que l'on s'attendait à voir diminuer par suite de l'abolition des droits;

au contraire, les fabriques canadiennes ayant fermé, les importateurs de ficelle américaine restèrent maîtres du marché et les prix sont actuellement de 11 à 14 cents la livre. Au surplus, la ficelle américaine est de mauvaise qualité.

La fermeture des fabriques de ficelle a causé une perte de 250,000 dollars en transports et de 500,000 dollars en salaires, sans compter le préjudice subi par les fermiers qui ont dû payer cher de la ficelle de mauvaise qualité.

L'année dernière, le Canada a importé pour 531,372 dollars de sisal, d'abaca (chanvre de Manille) et de chanvre pour la fabrication de la ficelle; cette année, ce chiffre sera de beaucoup diminué. Le Canada a, en outre, importé 3,394,475 livres de ficelle à engerber, valant 181,817 dollars; cette importation sera beaucoup plus considérable pendant le présent exercice. J'ai signalé en temps opportun cette situation en envoyant une note et des échantillons de ficelle au Musée commercial de Bruxelles (1), mais j'ai lieu de croire que nos industriels n'en ont guère profité. Je le constate à regret, parce que, en agissant ainsi, ils se laisseront devancer par les Américains, les Anglais et les Allemands.

L'industrie des tapis marche bien; certaines fabriques de Toronto agrandissent leurs établissements, notamment la Toronto Carpet Co, qui construit un nouveau bâtiment d'une valeur de 40,000 dollars et qui emploiera ultérieurement 300 ouvriers.

Une importante industrie est celle de la *chaussure*; elle est surtout localisée dans l'Ontario et dans la province de Québec. Dans l'Ontario, elle a récemment eu à souffrir d'une grève, les ouvriers demandant une augmentation de salaires.

A Québec même, il y a actuellement trente-deux fabriques de chaussures, dont quatre peuvent produire 2,000 à 3,000 paires par jour, cinq 1,000 paires, treize de 500 à 1,000 paires et les autres de 100 à 500 paires par jour. Une autre fabrique, située à Lévis, en face de Québec, produit 1,000 paires par jour. La production de la ville de Québec peut donc être estimée à 30,000 paires de chaussures par jour, soit 9 millions de paires par an, en comptant 300 jours de travail. Ces chaussures sont élégantes, bien finies et solides.

L'industrie des *galoches* est aussi très développée au Canada, où

(1) Catalogue des collections, tome II, classe 262.

tout le monde en porte en hiver. Le prix du caoutchouc est actuellement si élevé que les manufacturiers sont obligés de revoir leurs prix courants et de les augmenter.

En présence du développement du commerce du caoutchouc à Anvers, j'attire tout spécialement l'attention de nos commerçants sur l'industrie canadienne des galoches et je crois utile de donner ici la liste des fabriques de cet article, en indiquant autant que possible l'importance de leur production : The Canadian Rubber Co, à Montréal (7,000 paires de galoches par jour); The Granby Rubber Co, à Granby (3,900 paires par jour); The Toronto Rubber Co, à Port Dalhousie, Ontario (3,000 paires par jour); The Gutta Percha and Rubber Co, à Toronto (1,500 paires par jour); The Rubber Works, à St-Jérôme, province de Québec (1,000 paires par jour). Au total, ces diverses maisons fabriquent environ 5,133,000 paires par an, soit une paire de galoches par an et par habitant du Canada. Il en résulte que l'importation de cet article, qui venait spécialement des États-Unis, est devenue très minime. Durant la dernière année fiscale, on en a importé seulement pour 29,000 dollars.

L'importation de *caoutchouc brut*, qui entre en franchise au Canada, s'est élevée à 2,012,692 livres, valant 1,055,837 dollars. Les États-Unis ont livré pour 1,038,260 dollars, l'Angleterre pour 15,412 dollars et la Belgique pour 2,165 dollars.

L'importation de caoutchouc brut et d'articles en caoutchouc s'est élevée à une valeur totale de 1,497,514 dollars.

Les autres industries du Canada sont à peu près dans le même état qu'à l'époque de la publication de mes derniers rapports.

Inventions. — Au Canada il existe une véritable manie de prendre des brevets d'invention; les choses les plus insignifiantes y sont enregistrées.

Le nombre des brevets enregistrés augmente annuellement; celui de 1897 a été le plus élevé depuis l'existence du Dominion et il est certain que celui de 1898 le dépassera encore, car, jusqu'à présent, l'augmentation a été régulière. Le nombre moyen pour chaque décade depuis 1830 a été :

| ANNÉES. | Brevets. | ANNÉES. | Brevets. |
|-----------------------|----------|-----------------------|----------|
| 1830 à 1840 | 4,187 | 1860 à 1870 | 20,259 |
| 1840 à 1850 | 3,884 | 1870 à 1880 | 33,444 |
| 1850 à 1860 | 11,724 | 1880 à 1890 | 41,479 |

L'administration des brevets publie mensuellement une brochure fort intéressante intitulée: *Patent Office Record*, donnant avec beaucoup de soin les dessins et la description des inventions brevetées. Elle peut être consultée au Musée commercial de Bruxelles où on l'envoie régulièrement.

L'exportation totale de produits manufacturés du Canada s'est élevée, durant la dernière année fiscale, à la valeur de 9 millions 522,014 dollars.

Voici la liste des principaux articles qui en font l'objet :

| | Valeur totale. Dollars. | Vers la Belgique. Dollars. |
|--|----------------------------|----------------------------------|
| Machines agricoles | 761,842 | 315 |
| Livres, brochures et cartes géographiques. | 80,549 | 485 |
| Biscuits et pains. | 16,530 | — |
| Boutons | 19,291 | — |
| Voitures | 20,928 | — |
| Charrettes. | 17,402 | 40 |
| Bicyclettes | 299,664 | — |
| Parties de bicyclettes | 13,441 | — |
| Autres véhicules. | 13,522 | — |
| Charbon de bois. | 26,930 | — |
| Vêtements et hardes. | 41,817 | 30 |
| Cordages, câbles, ficelle. | 109,673 | — |
| Coton. | 915,327 | — |
| Déchets de coton. | 34,534 | — |
| Drogues et médecines | 93,296 | — |
| Extraits de l'écorce de pruche | 97,483 | — |
| Explosifs et fulminates | 76,578 | — |
| Engrais | 36,584 | — |
| Fourrures travaillées. | 12,560 | — |
| Pierres à aiguiser. | 15,760 | — |
| Gypse ou plâtre moulu | 18,710 | — |
| Objets de ménage, non dénommés | 945,855 | 750 |
| Caoutchouc travaillé. | 26,421 | — |
| Fer et acier : | | |
| Fontes | 127,959 | 675 |
| Gucuses | 65,555 | — |
| Machinerie, non dénommée | 166,868 | 10,410 |
| Machines à coudre. | 14,354 | 1,500 |
| Quincaillerie, non dénommée. | 101,115 | — |
| Articles en acier | 38,522 | — |
| Vieux câbles | 16,006 | — |

| | Valeur totale. Dollars. | Vers la Belgique. Dollars. |
|---|----------------------------|----------------------------------|
| Rebut de l'orfèvrerie | 17,001 | — |
| Cuir: semelles et empoignes | 1,430,530 | 6,470 |
| Botines et souliers | 97,118 | 939 |
| Chaux. | 56,720 | — |
| Whisky | 442,651 | 8 |
| Métaux, autres que le fer ou l'acier. | 41,601 | 99 |
| Orgues | 343,275 | 1,258 |
| Pianos | 53,760 | — |
| Tourteaux oléagineux | 195,039 | — |
| Huile, non dénommée | 31,362 | — |
| Chiffons | 78,564 | — |
| Vaisseaux vendus à d'autres nations | 105,164 | — |
| Savon. | 15,114 | — |
| Sucres | 76,235 | — |
| Goudron | 21,566 | — |
| Ferblanterie | 2,764 | 600 |
| Cigares et cigarettes. | 16,958 | — |
| Tiges et déchets de tabacs | 12,684 | 327 |
| Autres tabacs. | 38,960 | — |
| Filasse | 84,728 | — |
| Lainages | 47,884 | — |
| Articles non spécialement dénommés | 331,796 | — |

V. — NAVIGATION, CHEMINS DE FER, COMMERCE.

Navigation.

Les bâtiments de mer canadiens, anglais et étrangers *entrés* dans les 141 ports du Canada en 1897 peuvent être répartis comme suit :

| <i>Chargés.</i> | Nombre. | Tonnes. | Chargement | | Équipage. Hommes. |
|---------------------|---------|-----------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| | | | en poids. Tonnes. | en volume. Tonnes. | |
| Anglais. | 967 | 1,799,841 | 567,098 | 141,514 | 46,033 |
| Canadiens | 3,055 | 540,053 | 257,979 | 28,620 | 34,310 |
| Étrangers | 2,410 | 1,115,693 | 190,525 | 38,767 | 59,307 |
| Totaux. | 6,432 | 3,455,587 | 1,023,532 | 208,888 | 139,650 |
| <i>Sur lest.</i> | | | | | |
| Anglais. | 989 | 1,007,499 | — | — | 21,174 |
| Canadiens | 2,530 | 374,266 | — | — | 16,097 |
| Étrangers | 3,750 | 1,254,181 | — | — | 45,968 |
| Totaux. | 7,269 | 2,635,846 | — | — | 83,239 |

Récapitulation : 13,701 navires ; 6,091,433 tonnes ; 1,023,582 tonnes de chargement en poids et 208,888 tonnes en volume ; 222,889 hommes d'équipage.

Parmi les navires chargés anglais, 14 venaient de Belgique ayant un tonnage total de 24,899 tonnes, soit 18,973 tonnes de chargement en poids et 8,403 tonnes en volume, avec 439 hommes d'équipage. Parmi les navires étrangers chargés, 6 venaient de Belgique, avec un tonnage total de 11,106 tonnes, soit 10,491 tonnes de chargement en poids et 3,490 tonnes en volume, avec 217 hommes d'équipage.

Sur lest, les navires venus de Belgique sont : un canadien, tonnage total 999 tonnes, 15 hommes d'équipage ; 11 étrangers, tonnage total 2,177 tonnes, 45 hommes d'équipage.

Les navires *sortis* des différents ports du Canada se répartissent comme suit :

| <i>Chargés.</i> | Nombre. | Tonnes. | Chargement | | Équipage. Hommes. |
|------------------------|--------------|------------------|----------------------|-----------------------|----------------------|
| | | | en poids. Tonnes. | en volume. Tonnes. | |
| Anglais | 1,796 | 2,442,210 | 1,671,251 | 1,319,376 | 56,197 |
| Canadiens | 4,162 | 857,407 | 509,791 | 606,001 | 38,232 |
| Étrangers | 3,925 | 4,938,867 | 1,091,734 | 814,689 | 71,135 |
| Totaux. | 9,883 | 5,238,484 | 3,272,776 | 2,737,066 | 165,564 |
| <i>Sur lest.</i> | | | | | |
| Anglais | 83 | 143,835 | — | — | 5,869 |
| Canadiens | 1,376 | 116,746 | — | — | 13,403 |
| Étrangers | 2,051 | 420,732 | — | — | 32,337 |
| Totaux. | 3,510 | 681,363 | — | — | 51,609 |

Récapitulation : 13,393 navires avec un tonnage total de 5,919,547 tonnes, un fret en poids de 3,272,776 tonnes, un fret en volume de 2,737,066 tonnes et un équipage de 217,173 hommes.

Parmi les navires chargés sortis, 12 navires anglais d'un tonnage total de 20,329 tonnes sont allés en Belgique ; ils avaient 20,132 tonnes de chargement en poids et 339 tonnes en volume, avec 349 hommes d'équipage. En outre, un navire sur lest, également anglais, jaugeant 1,249 tonnes avec 22 hommes d'équipage s'est rendu en Belgique.

Le grand mouvement maritime du Canada se fait surtout avec

l'Angleterre (pour plus de la moitié), les États-Unis et Terre-Neuve.

Il serait inutile de faire le relevé du mouvement des 141 ports du Canada pouvant recevoir des navires de mer ; je me bornerai à indiquer les chiffres pour les principaux d'entre eux :

1° *Navires entrés :*

| PORTS. | ANGLAIS. | | ÉTRANGERS. | | TOTAL. | |
|-------------------------------|----------|---------|------------|---------|---------|---------|
| | Nombre. | Tonnes. | Nombre. | Tonnes. | Nombre. | Tonnes. |
| Halifax | 741 | 558,846 | 236 | 445,883 | 977 | 704,729 |
| Montréal | 420 | 888,663 | 22 | 38,616 | 442 | 927,279 |
| North Sydney | 424 | 114,797 | 127 | 26,591 | 551 | 138,388 |
| St-John | 1,092 | 334,159 | 395 | 227,899 | 1,487 | 562,058 |
| Victoria (Colombie britann.). | 221 | 235,442 | 1,415 | 682,466 | 1,336 | 917,608 |
| Québec | 249 | 512,762 | 103 | 104,609 | 352 | 617,374 |

2° *Navires sortis :*

| PORTS. | ANGLAIS. | | ÉTRANGERS. | | TOTAL. | |
|-------------------------------|----------|---------|------------|---------|---------|---------|
| | Nombre. | Tonnes. | Nombre. | Tonnes. | Nombre. | Tonnes. |
| Halifax | 817 | 534,823 | 228 | 438,279 | 1,047 | 673,102 |
| Montréal | 464 | 945,804 | 22 | 39,015 | 485 | 984,816 |
| North Sydney | 258 | 99,583 | 86 | 16,200 | 344 | 115,783 |
| Québec | 183 | 348,616 | 134 | 93,812 | 317 | 442,458 |
| St-John | 1,044 | 311,364 | 388 | 226,268 | 1,399 | 537,632 |
| Victoria (Colombic britanu.). | 492 | 499,871 | 1,103 | 661,425 | 1,295 | 860,996 |

Dans tout ce mouvement, j'ai le regret de n'avoir à relever qu'un seul navire belge, jaugeant 1,652 tonnes sorti du port de Sydney (Nouvelle-Écosse) pour se rendre aux États-Unis.

Les quinze navires anglais et canadiens et les dix navires étrangers qui ont fait le voyage de la Belgique vers le Canada sont entrés dans les ports suivants :

| | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|-------------|
| Dalhousie (Nouveau-Brunswick) | 2 voiliers jaugeant | 943 tonnes. |
| Halifax (Nouvelle-Écosse), | 1 steamer anglais jaugeant | 2,123 » |
| » | 1 » norvégien » | 976 » |
| Montréal, | 9 » anglais » | 15,451 » |
| » | 3 » norvégiens » | 5,674 » |
| » | 1 » allemand » | 3,481 » |
| » | 1 voilier anglais » | 999 » |
| Newcastle (Nouveau-Brunswick), | 1 » italien » | 570 » |

MOUVEMENT DES PORTS.

| | | |
|------------------------------|-------------------------------|---------------|
| Québec, | 2 steamers anglais jaugeant . | 3,934 tonnes. |
| Shediac (Nouveau-Brunswick), | 1 voilier norvégien " . . . | 694 " |
| St-John | 1 steamer anglais " . . . | 1,918 " |
| " | 1 " norvégien " . . . | 975 " |

Les treize bâtiments anglais et canadiens qui ont fait le service du Canada vers la Belgique sont sortis des ports suivants :

| | | |
|---------------------------------|-------------------------------|---------------|
| Halifax (Nouvelle-Écosse), | 2 steamers anglais jaugeant . | 4,854 tonnes. |
| Montréal, | 5 " " " . | 7,872 " |
| North Sydney (Nouvelle-Écosse), | 2 " " " . | 2,849 " |
| Québec, | 1 " " " . | 1,534 " |
| Sydney (Nouvelle-Écosse), | 3 " " " . | 4,769 " |

La situation des principaux ports de mer du Canada n'est pas fort brillante, les uns sont en décadence et les autres ne se développent que lentement.

Halifax est en décroissance; la valeur des exportations de ce port était de 6,435,736 dollars en 1896-97 et de 6,219,513 dollars en 1897-98, soit une diminution de 216,223 dollars.

Les importations y ont été comme suit en 1897-98 : 4,807,731 dollars, droits perçus 921,853 dollars; en 1896-97, 5,772,723 dollars, droits perçus 1,289,615 dollars, soit une diminution pour les importations de 964,992 dollars et pour les droits perçus de 367,762 dollars.

St-John est également en décadence. En 1898, le mouvement de ce port n'a guère dépassé la moitié de celui de 1897; son commerce avec les États-Unis a été insignifiant. C'est le commerce des bois qui est surtout en diminution. Voici, du reste, les chiffres des expéditions de bois du 1^{er} juin au 17 juillet des années 1897 et 1898 (c'est pendant ces deux mois que se fait surtout l'expédition des bois) :

| | 1898, | 1897. |
|-----------------------------|------------------|-------------------|
| Bois de charpente | 7,795,489 pieds. | 14,012,309 pieds. |
| Lattes | 10,989,000 " | 41,593,500 " |
| Bardeaux. | 7,201,000 " | 17,915,750 " |
| Pilots. | 8,653 pièces. | 8,378 pièces. |

En considérant une période plus longue, soit du 1^{er} avril au 17 juillet, on constate que l'expédition totale des bois a été de 93,801,769 pieds en 1897 et de 65,052,021 pieds en 1898, soit une diminution de 28,749,748 pieds.

Montréal, le port le plus important du Canada, ne prospère pas aussi rapidement que sa situation exceptionnelle pourrait le faire croire. Les causes de cette situation sont, non seulement les droits du port qui sont très élevés, mais aussi ceux des canaux du St-Laurent, ce qui fait que les grains qui descendent de Kingston à Montréal payent, pour cette distance de 180 milles, des frais aussi élevés que ceux allant par la voie américaine de Buffalo à New York, pour une distance de 485 milles. Du reste, le port manque encore des aménagements nécessaires, les travaux en construction sont loin d'être achevés et, ici comme ailleurs, le choix du projet à adopter a donné lieu à des luttes et à des difficultés de tout genre. La somme nécessaire à l'amélioration des installations augmentera la dette de la commission du port d'une somme totale de 6,500,000 dollars pour laquelle elle propose de payer un intérêt annuel de 162,000 dollars au taux de 2 1/2 p. c. Cette somme est considérée comme le maximum dont le commerce puisse être grevé; mais il faudrait alors que le gouvernement fédéral prit à sa charge l'intérêt de la dette actuelle du port, soit 3.412,000 dollars à 4 1/5 p. c.

Les revenus du port de Montréal, pendant la saison de 1897, ont été de 225,416 dollars; le mouvement a dépassé celui de 1896 de 87 bâtiments et de 162,534 tonneaux.

L'importation du port de Montréal, en 1897, a surtout consisté en .

Charbon, 48,754 tonnes d'Angleterre, 277,256 tonnes des États-Unis et 698,740 tonnes des provinces maritimes; l'importation de charbon a dépassé celle de 1896 de 106,787 tonnes;

Ciment, 302,204 barils, en augmentation de 148,813 barils sur 1896;

Ferrailles, 14,191 tonnes, en décroissance de 183 099 tonnes sur 1896, etc.

L'exportation du port de Montréal, en 1898, portait principalement sur les articles suivants :

Bois : les bois de charpente exportés vers l'Angleterre et les autres pays d'Europe donnent une augmentation de 101,770,555 pieds sur 1896; le nombre de pieds exportés s'élève à 320 millions 802,733. L'exportation vers la rivière Plate n'a été que de 417,505 pieds, soit une diminution de 7.372 661 pieds sur 1896.

Grains : il a été expédié par Montréal : 9,899.308 boisseaux de

froment, 9,210,222 boisseaux de maïs, 1,779,777 boisseaux de pois, 5,122,074 boisseaux d'avoine, 179,044 boisseaux d'orge, 855,135 boisseaux de seigle; soit au total 27,045,560 boisseaux et une augmentation de 8,143,513 boisseaux sur 1896.

Farines: on a expédié 585,813 barils de fleur et 37,350 barils de farine, soit une diminution de 186,313 barils de fleur et de 2,671 barils de farine sur l'année dernière.

Oeufs: l'exportation d'œufs augmente; elle a été de 167,120 caisses, soit 25,267 caisses de plus que l'année précédente.

Fromage: il y a eu une grande augmentation pour cet article: 2,078,719 boîtes ont été expédiées, soit 356,668 boîtes de plus que l'an dernier.

Beurre: l'exportation s'élève à 222,923 boîtes, soit 65,281 boîtes de plus qu'en 1896.

Pommes: grande diminution, 170,784 barils ont été expédiés, ce qui donne une différence en moins de 554,232 barils sur 1896.

Bétail: 117,247 têtes; augmentation de 20,799 têtes sur 1896.

Moutons: 60,638 moutons, ou 13,000 de moins qu'en 1896.

Chevaux: 10,051 têtes, ou 370 têtes de moins qu'en 1896.

Foin: 36,325 tonnes, ce qui constitue une grande augmentation.

Québec. — Comme tonnage, l'importance de la navigation est toujours en décroissance, pour des raisons exposées dans mes rapports antérieurs. Comme valeur, il y a cependant pour 1897 une légère augmentation, ainsi l'importation totale de Québec a été de 4,013,903 dollars en 1896 et de 4,048,820 dollars en 1897, soit une plus-value de 34,917 dollars.

L'importation belge a passé de 25,071 dollars en 1896 à 38,408 dollars en 1897, soit 13,337 dollars d'augmentation.

Les différents articles importés par la Belgique sont les suivants :

| | | |
|---|-------|----------|
| Livres, musique, papiers | 52 | dollars. |
| Laiton et cuivre rouge | 232 | » |
| Ciment Portland et romain | 6,388 | » |
| Tissus de coton | 5,435 | » |
| Drogues et produits chimiques | 904 | » |

| | Valeur. |
|------------------------------------|-----------------|
| Tissus de lin | 2,485 dollars. |
| Verres et verrerie | 16,380 » |
| Caoutchouc | 76 » |
| Articles en fer ou acier | 229 » |
| » en cuir | 14 » |
| » en étain | 150 » |
| » divers | 6,072 » |
| Total. | 38,408 dollars. |

L'augmentation de l'exportation est plus considérable, ainsi que l'accusent les chiffres suivants : 5,411,418 dollars en 1896 et 6,041,022 dollars en 1897, soit une augmentation de 629,604 dollars.

L'exportation vers la Belgique a été nulle en 1896, tandis qu'elle a atteint une valeur de 7,808 dollars en 1897.

Voici les articles qui ont été expédiés vers notre pays en 1897 : morue, hareng, saumon, 15 dollars, cuir et articles en cuir, 579 dollars; douves de pruche, 7,005 dollars; douves et bouts de pin et de pruche, 95 dollars; planches et madriers, 114 dollars; total, 7,800 dollars.

Durant la période de 1874 à 1885, les importations belges à Québec se sont élevées à la somme de 314,981 dollars, tandis que les exportations vers la Belgique étaient de 325,985 dollars. Durant la période 1886 à 1897, les importations belges étaient de 486,790 dollars et les exportations de Québec vers la Belgique de 33,848 dollars.

L'augmentation des exportations du port de Québec en 1897 s'est produite surtout pour les articles suivants : animaux et leurs produits, 93,653 dollars de plus; produits agricoles, 16,329 dollars; produits des forêts, 67,960, dont 32,918 dollars de pulpe de bois contre 40 dollars en 1896.

L'augmentation de l'exportation de *bois sciés* s'est principalement manifestée dans les expéditions vers l'Angleterre, le commerce des bois avec les États-Unis étant, comme je l'ai dit plus haut, très languissant à cause des droits élevés. Les prix se sont bien maintenus en Angleterre, excepté pour les planches de sapin, à cause d'un envoi excessif des Provinces Maritimes.

Le fret a été en général élevé en 1897 : par voilier, il a été de 17 shillings de Québec à la Clyde et de 19 shillings de Québec à

Liverpool; par steamer, de 40 shillings de Montréal vers les différents ports d'Angleterre; il a même été plus élevé encore à la fin de la période de la navigation sur le St-Laurent.

L'exportation des *produits miniers* par Québec diminue, elle était de 46,656 dollars en 1896 et 21,813 dollars en 1897.

Il en est de même des *produits manufacturés* dont l'exportation était, en 1896 de 611,443 dollars, et en 1897 de 393,741 dollars. Cette dernière diminution porte entièrement sur les effets d'habillement et sur les chaussures.

Le port de Québec, comme du reste le port de Montréal, est desservi par les *lignes de navigation* suivantes: Allan Line, Dominion Line, Beaver Line, qui font un service hebdomadaire entre Liverpool, Québec et Montréal, du mois d'avril au mois d'octobre.

La Hamburg-America-Packet Gesellschaft (ou Hansa-St-Lawrence Line) fait le service entre Hambourg, Anvers et Montréal et prend du fret pour tous les points du Canada. Il y a un bateau à peu près toutes les trois semaines.

Durant l'hiver, de novembre au mois d'avril, les lignes qui font le service avec l'Angleterre s'arrêtent à Halifax (Nouvelle-Écosse), à Portland ou à Boston (États-Unis), d'où les marchandises de l'intérieur ou destinées à l'intérieur du Canada, sont réexpédiées par chemin de fer.

La *navigation intérieure* du Canada est faite par des bateaux américains et canadiens. Cette navigation, qui est fort considérable, se fait sur les lacs, les canaux et les rivières; elle peut être résumée comme suit:

| | Nombre. | Tonnage. | Marchandises. | | |
|---------------------|---------|-----------|---------------|---------|-----------|
| | | | Poids. | Volume. | Équipage. |
| Bateaux canadiens: | | | | | |
| A voile | 4,949 | 2,123,604 | 231,576 | 31,882 | 98,904 |
| A vapeur | 2,234 | 483,437 | 512,087 | 38,741 | 10,482 |
| Bateaux américains: | | | | | |
| voile | 6,288 | 1,559,459 | 502,227 | 6,867 | 78,813 |
| A vapeur | 3,233 | 550,645 | 463,145 | 10,992 | 9,796 |
| Totaux | 16,694 | 4,716,845 | 4,709,005 | 88,482 | 197,696 |

Les ports fréquentés par cette navigation intérieure sont au nombre de 77, dont les principaux sont: Kingston, Niagara Falls, Sault-St-Marie, Toronto, Rockport, etc.

La navigation sur les grands lacs est en sérieuse diminution; à la fin d'août 1898, le nombre des bâtiments divers passés à Sault-S^{te}-Marie était de 2,661, portant 2,189,964 tonnes de marchandises, soit 209 bâtiments et 250,000 tonnes de marchandises de moins que pour la période correspondante de 1897.

Le *cabotage* accuse à l'entrée 63,989 bateaux, d'un tonnage total de 14,439,736 tonnes, avec un équipage de 703,582 hommes et à la sortie 60,135 bateaux, d'un tonnage de 12,823,243 tonnes, avec 636,110 hommes d'équipage.

La *construction des bateaux* est en décroissance complète au Canada depuis le remplacement des bâtiments en bois par les bâtiments en fer.

En 1897, il a été construit 82 bateaux à vapeur d'un tonnage de 5,245 tonnes et 191 voiliers d'un tonnage de 12,058 tonnes. 30 de ces bâtiments, d'un tonnage total de 9,158 tonnes, furent vendus à l'étranger pour 105,164 dollars. Le plus grand développement de cette industrie s'est produit en 1874, année où l'on construisit 490 bateaux en bois d'un tonnage de 183,010 tonnes; en 1884, ce chiffre était déjà descendu à 387 bâtiments, jaugeant 72,411 tonnes, et en 1896 il n'était plus que de 227 bâtiments, jaugeant 16,146 tonnes.

L'industrie de la construction des bâtiments en bois a donc presque disparu; celle des transports tend également à disparaître. Le remède à cette situation serait la construction de bateaux en fer, mais le Canada n'est pas outillé pour construire les grands bateaux actuellement en vogue.

C'est surtout dans les Provinces Maritimes que la diminution dans le tonnage des bâtiments employés est considérable.

Voici quelques chiffres à l'appui :

| | 1878. | 1895. | DIMINUTION. |
|---------------------------------|---------|---------|-------------|
| | Tonnes. | Tonnes. | Tonnes. |
| Nouveau-Brunswick | 335,965 | 122,417 | 213,548 |
| Nouvelle-Écosse | 553,368 | 343,356 | 210,012 |
| Ile du Prince-Edouard | 54,520 | 49,323 | 34,927 |
| Totaux | 943,853 | 485,095 | 458,087 |

Canaux. — Dans mes rapports précédents, j'ai donné une description complète des différents canaux du Canada. Je crois inutile de la renouveler.

Le revenu moyen annuel des canaux canadiens s'élève à

376,476 dollars; mais depuis l'année 1892, le trafic est en décroissance constante. Pour le ranimer, le gouvernement fédéral fait de grandes dépenses en vue de l'allongement des écluses du St-Laurent et leur approfondissement, de façon à permettre le passage de bateaux ayant 14 pieds de tirant d'eau.

La longueur totale de ces canaux étant de 71 milles avec 54 écluses, la dépense provoquée par ces améliorations sera fort considérable. Les Chambres ont voté à cet effet 60 millions de dollars, ce qui constitue, avec les 15 millions de dollars déjà dépensés, la somme énorme de 75 millions de dollars (environ 394 millions de francs). Le capital, déjà engagé dans ces canaux avant l'entreprise des nouveaux travaux, s'élevait à 80,925,522 dollars,

Les bateaux naviguant sur les canaux et sur les grands lacs, peuvent subir des réparations dans le bassin de radoub de Kingston, dont la longueur est de 280 pieds et les largeurs au fond, à l'entrée et au sommet, de 47, 55 et 79 pieds respectivement. Ce bassin appartient à une Compagnie.

Chemins de fer. — Pour compléter ce chapitre sur les transports, je crois utile de donner ici un court aperçu sur les chemins de fer du Canada.

La longueur totale des chemins de fer construits et en cours de construction dans le Dominion dépasse 16,500 milles. L'Ontario, avec 6,568 milles, possède la plus grande longueur de voies ferrées, Québec n'atteignant que 3,150 milles. Le réseau appartient à 144 chemins de fer différents, dont 25 se sont fusionnés pour former la Compagnie du Grand Trunk qui exploite 3,161.98 milles. Le Canadian Pacific s'est formé de la réunion de 21 autres compagnies dont le réseau forme un ensemble de 6,216.50 milles, qui augmente continuellement par des lignes nouvelles concédées dans la Colombie britannique et dans l'Ontario.

Les chemins de fer de l'État atteignaient en 1896 une longueur de 1,360.50 milles.

En 1896, les chemins de fer électriques ont transporté 1,751,584 voyageurs et 18,531 tonnes de marchandises; leurs dépenses se sont élevées à 144,656 dollars et leurs recettes à 171,274 dollars. Le coût de la construction des chemins de fer électriques jusqu'en 1896 s'élevait à 2,581,886 dollars pour une longueur de 56.36 milles.

Les Compagnies de chemins de fer du Dominion ont fait un large appel aux subsides du gouvernement fédéral et des gouvernements des provinces. La part du gouvernement fédéral s'élève à 9,188 dollars par mille construit ; les provinces n'ont contribué que pour une moyenne de 1,834 dollars par mille et les municipalités pour 884 dollars par mille.

En 1896, sur un capital engagé de 899,817,900 dollars, le montant des actions était de 361,075,340 dollars, celui des obligations de 336,137,601 dollars ; le reste, soit environ 34.21 p. c. de la somme totale, provenait de subsides.

Les chemins de fer canadiens, construits en général sommairement, au coût moyen de 54,910 dollars par mille, demandent beaucoup d'entretien et leur exploitation est onéreuse. A mesure que les lignes s'améliorent, la proportion des dépenses aux recettes se modifie : le coefficient d'exploitation est descendu de 81 p. c. en 1875 à 69 p. c. en 1896. Le nombre des voyageurs transportés en 1896, s'est élevé à 14,810,407 et celui des marchandises à 24,266,825 tonnes, donnant, avec les malles et messageries, une recette totale de 50,545,569 dollars, soit une recette par mille parcouru de 1.1358 dollar (sur un parcours total de 44,500,602 milles) ; la dépense totale de l'exploitation s'était élevée à 35,042,654 dollars, soit 0.7875 dollar par mille parcouru.

Avec la population, la proportion du revenu net au capital augmente ; de 2.64 p. c. en 1885, elle a passé à 4.29 p. c. en 1896.

Par comparaison, je dirai qu'en Belgique la recette est évaluée à 0.67 dollar par mille parcouru. D'autre part, la somme moyenne reçue par tonne de marchandises transportées au Canada a été de 1.33 dollar, (32,368,082 dollars pour 24,266,825 tonnes), tandis qu'en Belgique elle a été de 0.68 dollar, différence qui provient des distances plus grandes à franchir dans le Dominion.

L'exploitation de l'immense réseau des chemins de fer Canadiens se fait avec un matériel roulant peu considérable si on le compare au matériel des lignes européennes. En 1896, il était de 2,046 locomotives, 206 voitures de luxe, 1,042 de première classe, 648 de deuxième classe et d'immigrants, 650 wagons à colis, 36,791 wagons fermés et à bestiaux, 15,593 wagons plats et 4,812 wagons à nouille et à ballast. Dans le matériel du Canadian Pacific, on remarque aussi 82 chasse-neige et 26 pelles à vapeur.

La construction des *tramways électriques* a pris un grand développement au Canada, toute localité un peu importante ayant ses trams électriques. Au 1^{er} janvier 1898, il y avait au Canada, 35 tramways électriques en exploitation, sur une longueur totale de 583 milles. En 1897, ces tramways ont transporté 83 millions 800,000 personnes, alors que les chemins de fer avec 13,000 milles de voie n'en ont transporté, dans la même année, que 16 millions 170,000. Le capital investi dans les tramways électriques du Canada s'élève à 18,700,000 dollars.

Commerce.

Les statistiques détaillées officielles pour l'exercice 1897-98 n'ayant pas encore paru, les considérations et les tableaux concernant le commerce général du Canada, ainsi que le commerce spécial d'importation, pour l'année fiscale finissant au 30 juin 1897; que j'ai eu l'honneur de transmettre à votre département le 7 février dernier, peuvent être utilisés (1). Quant aux statistiques détaillées concernant le commerce spécial d'exportation, ou les trouvera éparpillées dans le présent rapport, à propos de chaque article qui en fait l'objet.

En ce qui concerne la *Colombie britannique*, les exportations, durant l'année fiscale se terminant au 30 juin 1898, se sont élevées à une valeur de 16,879,377 dollars et les importations à une valeur de 8,548,375 dollars.

Les statistiques globales pour l'exercice se terminant au 30 juin 1898, que je viens de recevoir, me donnent l'avantage de pouvoir également exposer la situation du *commerce général* actuel du Canada :

Ce commerce général s'est élevé pour cette période à 304 millions 91,000 dollars, contre 257,168,000 en 1896-97, soit une augmentation de 46,823,000 dollars. Les importations se sont élevées à 140,305,000 dollars et les exportations à 159 millions 485,770 dollars.

Les importations de l'exercice 1897-98 dépassent donc de 21 millions de dollars et les exportations de près de 25,482,000 dollars les chiffres de 1896-97.

(1) A consulter au Ministère des Affaires Étrangères.

Les importations pour 1897-98 se répartissent comme suit : articles imposables, 84,126,000 dollars, articles libres à l'entrée, 56,178,000 dollars.

Les importations de la Grande-Bretagne, pour consommation dans le pays, se sont élevées à 32,398,000 dollars contre 29 millions 412,188 en 1897. Les exportations vers la Grande-Bretagne ont atteint une valeur de 104 millions de dollars, ce qui représente une grande augmentation. Les États-Unis ont importé au Canada pour une valeur de 86,587,000 dollars, contre 61,649,041 en 1897, et le Canada a exporté aux États-Unis pour 41,122,000 dollars, ce qui représente une diminution considérable, due au tarif Dingley.

Les exportations vers les États-Unis consistaient surtout en produits miniers, et vers la Grande-Bretagne surtout en produits agricoles et animaux.

Les droits perçus en 1898 accusent une augmentation de 2,064,400 dollars sur 1897.

Le 1^{er} août dernier ayant marqué la date de l'expiration des traités de commerce de la Grande-Bretagne avec la Belgique et l'Allemagne, et depuis lors les produits anglais devant jouir d'un droit préférentiel, on pouvait s'attendre à voir augmenter considérablement les entrées du mois de juillet dernier.

C'est ce qui est arrivé; les exportations du mois de juillet étaient de 9,387,181 dollars en 1897 et de 17,083,266 dollars en 1898.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

| | JUILLET 1897. | JUILLET 1898. |
|-------------------------------|--------------------|---------------------|
| Articles imposables | 5,332,596 dollars. | 10,520,658 dollars. |
| » libres | 3,724,298 » | 6,225,423 » |
| Numéraire | 330,237 » | 337,485 » |

Il y avait donc pour les articles imposables une augmentation de 5,188,062 dollars, soit 97.28 p. c. L'augmentation pour les articles libres à l'entrée doit évidemment être attribuée à une autre cause.

C'est pour les lainages et les soieries que l'augmentation a été la plus considérable.

A l'occasion de la conférence de Québec, qui a pour but d'amener de meilleures relations entre le Canada et les États-Unis, il ne sera pas sans intérêt d'exposer la position du Domi-

nion vis-à-vis des États-Unis : Il y a trente ans, les importations totales du Canada s'élevaient à 45 millions de dollars, dont 25 millions ou 55 p. c., pour les États-Unis, et 17 millions, soit 35 p. c. pour la Grande-Bretagne. Par contre, 52 p. c. des importations venaient de la Grande-Bretagne et 32 p. c. seulement des États-Unis. Les achats se faisaient donc surtout dans le vieux monde, tandis que les États-Unis étaient le principal marché de vente du Canada.

Aujourd'hui, les rôles sont complètement renversés. Durant l'exercice 1897-98, comme nous l'avons vu plus haut, le Canada a exporté en Grande-Bretagne pour une valeur de 104 millions de dollars et aux États-Unis seulement pour 41 millions de dollars, tandis qu'il a importé des États-Unis pour 86 millions et de l'Angleterre pour 32 millions de dollars.

Cette situation a été causée par les tarifs des États-Unis, qui excluent pour ainsi dire les produits agricoles canadiens, mais ces produits ont trouvé des débouchés sur le marché anglais où ils font maintenant la concurrence à ceux des États-Unis. Par contre, si le marché américain est devenu beaucoup moins indispensable pour le Dominion, le marché du Canada est devenu beaucoup plus important pour les États-Unis. En effet, le développement des industries du Canada, sous l'égide de la protection, nécessite l'importation de matière première qui est achetée principalement aux États-Unis.

Ces circonstances sont évidemment de nature à donner une position plus indépendante aux délégués canadiens à la Conférence de Québec.

Les efforts du Dominion pour ouvrir le marché de la Grande-Bretagne à ses produits continuent à donner de bons résultats. Une nouvelle compagnie vient d'être créée sous le nom de The Canadian Produce Company, au capital d'un million de dollars, ayant pour objet de procurer plus de facilités et de plus grands débouchés aux producteurs canadiens sur le marché anglais. Le siège de la compagnie sera à Londres et des succursales seront créées à Montréal, Toronto, Halifax et Winnipeg.

Les opérations de la compagnie consisteront à acheter directement au producteur et à vendre directement au consommateur. En Angleterre, et spécialement à Londres, la Compagnie ouvrira un grand nombre d'établissements de gros et de détail, installés

de la manière la plus moderne, avec réfrigération mécanique, etc. Ces établissements vendront exclusivement du beurre, du fromage, de la volaille, des œufs, de la viande, du lard, du poisson, de la farine, des fruits, des conserves et autres produits analogues canadiens.

Les importations de produits anglais au Canada ne se développent pas. Pour 1898, il est vrai, il y a eu une légère augmentation sur 1897 (32,398,000 dollars, contre 29,412,188 entrés pour la consommation); mais ce chiffre est encore inférieur aux années précédentes; en 1896, par exemple, l'importation pour la consommation était de 32,979,742 dollars. Les importations d'autres pays, tels que l'Allemagne, la Belgique et surtout les États-Unis, augmentent graduellement.

En ce qui concerne notre pays, les importations annuelles au Canada ont varié, durant la décade de 1875 à 1885, entre 150,000 et 500,000 dollars; durant la décade de 1885 à 1895, entre 440,000 et 720,000 dollars; en 1896, elles étaient de 920,758 dollars et en 1897 de 1,163,632 dollars.

Les statistiques pour l'exercice 1898-99 montreront si le tarif préférentiel, qui accorde aux produits anglais 25 p. c. de réduction sur les droits d'entrée, aura eu pour effet de favoriser efficacement l'importation anglaise.

Pour les quelques produits qui paient des droits de douane élevés, la réduction de 25 p. c. constitue, sans doute, une bonne aubaine. Il n'en est plus ainsi pour les produits payant un droit ordinaire; comme ceux-ci, avec les produits libres à l'entrée, forment le plus grand nombre, il y a lieu de croire — et c'est l'opinion de beaucoup de grands importateurs — qu'en général la préférence accordée à la fabrication anglaise n'est pas suffisante pour la mettre dans les mêmes conditions de concurrence que les articles allemands et belges. Au surplus, les quelques marchandises payant un droit élevé seront expédiées via la Grande-Bretagne, et, munies d'une estampille anglaise, elles parviendront à entrer au Canada sur le même pied que les produits anglais.

D'autre part, pour qu'une marchandise soit admise au bénéfice du tarif préférentiel, il suffit qu'il y entre pour 25 p. c. de fabrication anglaise. En conséquence, un article travaillé pour 25 p. c. en Angleterre et achevé pour 75 p. c. en Belgique pourra jouir au Canada de la réduction de droits de 25 p. c., pourvu qu'il soit

importé via l'Angleterre. Or, dans la plupart des marchandises sèches fabriquées sur le continent, il entre un certain pour cent de travail anglais et on se demande lesquels de ces produits n'entreront pas au Canada sous le bénéfice du tarif de faveur.

D'un autre côté, les articles fabriqués pour 75 p. c. en Belgique ou dans toute autre contrée, et achevés pour 25 p. c. en Angleterre, devront jouir également du tarif préférentiel. Il en résulte, dit-on, que, dans ces circonstances, la réduction de droits de 25 p. c. ne serait ni plus ni moins qu'une faveur accordée à la Belgique, à l'Allemagne et à d'autres pays.

Il y a cependant une exception pour les sucres raffinés, qui ne peuvent jouir du trafic de faveur que dans le cas où ils ont été entièrement fabriqués avec des sucres bruts provenant de l'empire britannique.

Un mémorandum du département des douanes, que j'ai envoyé au Département des Affaires Étrangères le 8 août dernier (1), contient la réglementation concernant cette matière.

Je ferai observer en outre qu'il y a encore plusieurs articles auxquels le tarif préférentiel ne s'applique pas et pour lesquels l'Angleterre paie par conséquent les mêmes droits que les autres nations, tels sont : les vins, les liqueurs, les spiritueux, les médicaments liquides, et tout article contenant de l'alcool, les tabacs, les cigares et les cigarettes.

On voit que les idées pessimistes doivent être abandonnées; aussi, dans le monde commercial les appréhensions s'apaisent-elles et considère-t-on la situation avec beaucoup plus de confiance.

Pour la gouverne de nos commerçants et de nos industriels, voici quelques indications :

Des importations totales du Dominion en 1897, 40 p. c. sont enées en franchise, sur lesquelles le tarif préférentiel ne produit évidemment aucun effet.

Les importations de la Belgique en particulier se répartissent comme suit pour l'année 1897 : Articles imposables 928,565 dollars, articles libres à l'entrée 260,878 dollars; 27 p. c. des marchandises belges sont dont entrées en franchise de droits.

Le droit minimum *ad valorem* du tarif canadien, est de 5 p. c., de sorte qu'un article belge de la valeur d'un dollar coûtera à

(1) A consulter au *Musée commercial*.

l'importateur canadien 1.05 dollar, tandis qu'un article anglais, après avoir payé le droit, ne lui coûtera avec la réduction de 25 p. c. que 1.0425 dollar, ce qui représente seulement 1.02 p. c. de différence de prix en faveur des marchandises anglaises. Si le droit *ad valorem* est de 10 p. c., la différence de prix en faveur des articles anglais sera de 2.27 p. c. Si le droit *ad valorem* est de 20 p. c., elle sera de 4.16 p. c. Si ce droit est de 30 p. c., elle sera de 5.77 p. c. Enfin, si le droit maximum *ad valorem* de 35 p. c. est appliqué, la différence de prix en faveur des articles anglais sera de 6.04 p. c.

Les droits calculés sur le poids sont en général moins élevés que les droits *ad valorem*, tel est entre autres le cas pour les verres à vitres, les fers, etc.

Pour les importations de marchandises belges imposables en 1897, il a été payé un droit moyen de 27 p. c., ce qui donnerait une différence moyenne de prix de 5.32 p. c. en faveur de l'Angleterre.

En prenant pour base les importations totales belges (imposables et libres) en 1897, on constate que le droit moyen payé est de 21 p. c., ce qui donnerait une différence moyenne de prix de 4.75 p. c.

Quant aux *méthodes de créer des relations commerciales* au Canada, il y en a principalement trois :

D'abord la vieille méthode de la correspondance, qui donne des résultats de plus en plus médiocres avec l'accroissement de la rapidité et des facilités des voyages. Du reste, beaucoup de firmes ne prennent plus en considération la plupart des offres d'affaires par correspondance, surtout quand elles ne sont pas écrites en anglais.

Le fait que plusieurs grandes maisons de Montréal reçoivent une offre d'affaires par chaque courrier qui arrive de l'Europe, suffira pour tranquilliser ceux de nos négociants qui ne reçoivent pas de réponse à leurs lettres. Au surplus, les intermédiaires, tels que les agents travaillant à la commission, sont presque toujours écartés, car, aujourd'hui plus que jamais, les importateurs recherchent les relations directes avec les producteurs.

Un second moyen de créer des relations, c'est de tâcher de rencontrer les agents-acheteurs que quelques grandes firmes canadiennes, s'occupant de marchandises sèches, envoient périodique-

ment en Angleterre, d'où ils se rendent quelquefois en France et en Belgique,

Le troisième moyen, c'est d'être représenté au Canada par un agent fixe. Mais ce qui est de loin le plus efficace et le plus moderne, c'est d'envoyer périodiquement un voyageur compétent qui parcourra le pays avec ses échantillons et prendra des commandes à droite et à gauche.

C'est la méthode suivie avec tant de succès par les Allemands, et c'est la seule qui réunisse tous les avantages : elle permet entre autres, de se dispenser de beaucoup d'intermédiaires, l'agent-voyageur étant ordinairement un membre de la firme à laquelle il est dévoué, tandis que les agents fixes établis au Canada représentent toujours plusieurs firmes à la fois, dont ils négligent les unes et favorisent les autres suivant leurs intérêts personnels. Ensuite, cette méthode permet à l'agent-voyageur de se rendre exactement compte des besoins du marché. Enfin, elle développe chez une nation le goût des voyages et des entreprises, sans lequel on ne fait rien de grand dans le monde des affaires, elle forme des négociants capables et expérimentés, en un mot, elle constitue le critérium du succès commercial.

Nos grandes maisons ne devraient pas hésiter à envoyer un jeune membre de leur firme étudier les marchés et prendre des ordres à l'étranger. En ce qui concerne les firmes moins importantes, elles pourraient se syndiquer et envoyer à frais communs un représentant-voyageur connaissant bien le commerce et la langue. Avec le développement commercial supérieur qui se manifeste en Belgique, il y aura bientôt un grand nombre de sujets excellents pour ces entreprises.

Un autre point essentiel, c'est de plaire par la rapidité de l'exécution des ordres, par l'exactitude et l'honnêteté de leur exécution, ainsi que par la facilité des conditions.

Il faut en outre forcément se soumettre aux exigences du marché, voire même aux caprices des consommateurs : dernièrement des fabricants belges ont envoyé des échantillons d'un article de grande consommation ; ces échantillons n'ayant pas entièrement plu aux acheteurs, nos fabricants ont refusé de fabriquer ce qu'il fallait et ont ainsi perdu la commande. Il est cependant évident que ce ne sont pas les producteurs mais bien les consommateurs qui ont à imposer leurs préférences. Les résultats obtenus par

l'Allemagne sur différents marchés en flattant les goûts des acheteurs sont significatifs. Ainsi, les aiguilles allemandes ont conquis le marché en Chine, simplement parce qu'elles étaient empaquetées dans du papier blanc, tandis que les aiguilles anglaises étaient empaquetées dans du papier noir, couleur qui signifie malheur pour le Chinois.

Pourquoi la porcelaine, la verrerie, la maroquinerie et les autres articles allemands de fantaisie, sont-ils si populaires dans les républiques Sud-Américaines ? Parce que les représentants-voyageurs envoient à leurs commettants les devises politiques ou sociales en vogue, les portraits des présidents, des héros et des hommes populaires de ces pays, qui sont appliqués sur les articles pour leur faire donner la préférence.

Je crois inutile de répéter la liste des principales *firmes commerciales* canadiennes, on la trouvera dans mes rapports de l'an dernier.

Les *usages commerciaux* des places des provinces de l'Est ont été indiqués dans mes rapports antérieurs. Voici ceux de la *Colombie britannique* arrêtés par le Board of Trade, dans sa réunion générale du 3 juillet 1891 :

A défaut de conventions spéciales, les commissions suivantes peuvent être exigées :

| | |
|--|-------------|
| Négociations de fonds, bons, etc. | 2 1/2 p. c. |
| » de matière d'or et d'argent. | 1 » |
| Vente de traites avec endossement | 3 1/2 » |
| » sans » | 1 » |
| Pour l'endossement d'une traite | 2 1/2 » |
| Pour la vente avec garantie de marchandises provenant de l'Orégon, de l'État de Washington et des ports de la côte de l'Océan Pacifique. | 7 1/2 » |
| Pour la vente avec garantie de marchandises provenant de tout autre port | 10 » |
| Sur marchandises consignées et retirées ensuite. | 3 1/2 » |
| Pour l'achat et l'expédition de marchandises, au comptant, sur le coût et les frais. | 5 » |
| Pour l'achat et l'expédition de marchandises, à terme, sur le coût et les frais | 7 1/2 » |
| Pour l'encaissement de paiements en retard ou en litige | 10 » |
| » du fret de navires venant d'un port étranger. | 5 » |
| » de somme réclamées en général | 5 » |

USAGES COMMERCIAUX.

67

| | | |
|---|-------|----------|
| Pour l'encaissement d'avaries grosses, jusque 20,000 dollars. | 5 | p. c. |
| Sur les sommes dépassant 20,000 dollars | 2 1/2 | » |
| Pour l'achat et la vente des navires | 5 | » |
| Pour l'agence de navires paquebots ou marchands : | | |
| Navires en dessous de 200 tonnes-registre | 50 | dollars. |
| » de 200 à 300 » » | 100 | » |
| » de 300 à 500 » » | 150 | » |
| » au-dessus de 500 » » | 200 | » |
| Pour frais de navires par le consignataire avec fonds disponibles. | 2 1/2 | p. c. |
| » » » sans fonds disponibles. | 5 | » |
| Pour fournir du fret et des passagers | 5 | » |
| Pour affréter des navires, sur le fret. | 5 | » |
| Pour s'engager dans le cas d'une saisie de navire en litige, sur le montant des sommes engagées. | 2 1/2 | » |
| Pour le déchargement ou le rechargement de navires en détresse, sur le montant de la facture, ou en son absence, sur la valeur marchande de la cargaison. | 5 | » |
| Pour la réception et l'expédition de marchandises, sur le montant de la facture. | 2 1/2 | » |
| Pour avancer des sommes, sur du fret à gagner. | 5 | » |
| Pour les assurances maritimes; sur le montant assuré. | 1/2 | » |

Les commissions susmentionnées sont exclusives de courtages et de frais. Les navires doivent supporter les frais de main-d'œuvre, de déchargement et de délivrance de la cargaison.

La réception du connaissement doit être considérée comme la réception de la marchandise.

Pour se constituer garantie pour l'exécution de contrats ou d'engagements, 5 p. c. Pour être commissaire dans une assignation, 5 p. c. Pour l'achat ou la vente d'immeubles, 5 p. c. Intérêt sur avances de droits de douane, de fret, etc., ainsi que sur les comptes-courants, 1 p. c. par année.

Pour l'entreposage de marchandises, le consignataire peut charger 50 cents par tonne de 40 pieds cubes ou 50 cents par tonne de 2,240 livres, ou s'il a payé plus, il peut charger les montants déboursés. Une fraction de mois est considérée comme mois entier.

Règlement pour la livraison de la marchandise, le paiement du fret, etc. : Quand le connaissement ne contient pas de stipulations expresses, les marchandises doivent être livrées sur le quai. Le fret sera payé avant la livraison de la marchandise. Après la

livraison de marchandises vendues, aucune réclamation ne sera admissible, du moment que les marchandises ont quitté la ville. Quand un connaissement étranger stipule la monnaie qui doit servir au paiement du fret, on devra s'y conformer ou fournir l'équivalent au cours du jour.

Durant l'année fiscale se terminant au 30 juin 1898, les exportations de la Colombie britannique se sont élevées à 16 millions 879,377 dollars et les importations à 8,548,375 dollars.

Un arrêté du gouverneur du 4 septembre 1898 fixe les conditions dans lesquelles seront calculés les droits d'entrée au Canada : toutes les factures doivent être faites dans la monnaie du pays d'où les marchandises viennent et contenir l'exposé véridique de la valeur de ces marchandises. Le calcul des droits se fait au cours stipulé par l'arrêté, il est de 0.193 dollar pour un franc belge.

Le *commerce intérieur* du Canada souffre beaucoup des crédits à long terme. Plusieurs tentatives ont déjà été faites pour réduire les termes du crédit à une certaine limite, mais on n'y est pas encore parvenu, malgré les millions que ce système défectueux a déjà fait perdre. Les ententes entre les négociants ne manquent pas cependant, et si elles étaient strictement et universellement observées, le mal n'existerait plus. Par exemple, dans plusieurs branches du commerce, on s'était entendu pour fixer les termes du crédit à quatre mois, mais la concurrence entre les maisons de gros les amène à se départir évasivement de cette règle et, en vendant nominalemeⁿt à quatre mois de crédit, elles accordent effectivement un terme beaucoup plus long. Dans le commerce des marchandises sèches par exemple, les termes de crédit pour les marchandises expédiées en décembre et en janvier, sont de quatre mois à partir du mois d'avril qui suit, et, dans certains cas, on accorde même une date plus éloignée tout en livrant la commande deux ou trois mois d'avance, faisant ainsi en réalité des termes de crédit de dix à onze mois.

Avec de telles facilités, les détaillants sont souvent amenés à faire de grandes commandes et il arrive que leur stock n'est pas vendu à l'expiration du terme de crédit, de sorte que, pour pouvoir effectuer le paiement, ils sont obligés de vendre hâtivement avec une forte réduction pour réunir la somme nécessaire ; il en résulte souvent pour eux des pertes considérables.

Cette situation place comme on le voit, les grandes maisons à la merci des détaillants et, pour mettre le commerce intérieur du pays sur une base plus saine, le besoin se fait sentir d'adopter des termes de crédit plus courts et de les faire commencer du jour même de l'expédition.

De cette façon on espère obtenir des commandes plus petites, mais plus fréquentes, en même temps que des paiements plus fréquents, mais plus réguliers, et le commerce en général se ferait dans des conditions plus profitables.

Agrérez, etc.

Le Consul général de Belgique au Canada.

J. DE BERNARD DE FAUCONVAL.



